

philosophie .ch
SWISS PORTAL FOR PHILOSOPHY

Swiss Philosophical Preprint Series

5

Olivier Massin

Illusion et Milieu Perceptif

added 10/11/2008

ISSN 1662-937X

© Olivier Massin

Illusion et milieu perceptif

Olivier Massin
Université de Grenoble

Brouillon

Introduction

La question à laquelle je veux tenter de répondre est la suivante :

Quelle est la nature ontologique de ce que nous percevons lorsque nous sommes sujets à une illusion ou à une hallucination ?

(Cette question n'est pas directement liée au thème de ce séminaire, mais la réponse que je veux lui apporter l'est.) La réponse proposée est la suivante :

Ce que nous voyons en cas d'illusion est une propriété physique du milieu perceptif attribuée à l'objet perçu.

Par exemple, lorsque nous mettons des lunettes rouges, nous ne voyons pas les lunettes mais seulement le monde rouge. Nous attribuons au monde une propriété qui est celle des lunettes. Mais une telle réponse semble ne valoir que pour certains types d'illusions, appelée physiques (Gregory 1998 : 194-255¹) ou objectives (AD Smith : 32) mais pas pour des illusions psychologique ou subjective telle que la perception des lignes de Müller-Lyer ou le fait que MacBeth ait l'hallucination d'un poignard. Pour pouvoir généraliser cette réponse, il faut considérer non seulement l'air et les lunettes, mais aussi les yeux et vraisemblablement une partie du cerveau comme appartenant au milieu perceptif. Une théorie de l'illusion de ce type, si elle doit être généralisée, implique donc la thèse suivante :

Certaines parties du corps et du cerveau relèvent du milieu et non de l'acte perceptif.

Afin de rendre compte de l'illusion, il faut admettre qu'une partie de notre corps biologique ne relève pas de nous, mais du milieu entre nous et le monde, au même titre que l'air. Face aux difficultés rencontrées par le fonctionnalisme standard en sciences cognitives se sont développées certaines approches dites de la « cognition située » dont un des traits

¹ Gregory (1998 : 194-255) propose une classification des illusions en fonction de leurs causes. Celles-ci permettent de distinguer quatre grandes classes d'illusions :

- (1) les *illusions physiques*, qui ont leur cause avant que l'œil ne soit atteint, comme le bâton dans l'eau ou les miroirs.
- (2) Les *illusions physiologiques*, qui sont dues au cerveau, comme les images rémanentes, l'effet persistant d'un mouvement ou l'illusion du mur de café.
- (3) les *illusions cognitives* dues à l'application *top-down* de connaissance (le lapin-canard, le cube de Necker, l'illusion du poids et de la taille.
- (4) les *illusions cognitives* dues à l'application *transversale* de règles (figure-fond, Muller, Lyer, Ponzo, Pogendorf, les figures impossibles, le triangle de Kanizsa).

(Il propose également un second axe de classification des illusions, leurs apparences : l'ambiguïté (le lapin-canard), la distorsion (Müller-Lyer), le paradoxe (les objets impossibles) et la fiction (le triangle de Kanizsa). L'approche de l'illusion que je propose ici n'est d'aucun effet sur cet axe de distinction, bien qu'il conduise à une révision radicale de la distinctions entre quatre type d'illusions en fonction de leurs causes.)

récurrent consiste à étendre l'esprit au delà du cerveau, faisant valoir que la conscience émerge de relations entre le cerveau et l'environnement (Thomson et Varela 2001) ou en introduisant par exemple la notion de « mémoire externe » (O'Regan et Noë 2001). L'approche défendue va dans un sens rigoureusement inverse, dans le sens où elle considère non pas que l'esprit est trop à l'étroit dans le corps mais au contraire que l'ensemble du système nerveux central est peut-être trop grand pour lui.

I. Définitions

Le langage de la perception n'est pas l'objet de la philosophie de la perception mais son outil. Afin d'éviter les malentendus il convient de s'entendre sur certains choix terminologiques.

Usage factif/non factif. Une des ambiguïtés principale du verbe « percevoir » est qu'il peut s'entendre en un sens factif ou non-factif. Si percevoir est utilisé dans son sens factif, alors « *S* perçoit *x* » implique que *x* existe. Selon cet usage, les verbes de perception autorisent la généralisation existentielle. Parler de perception *véridique* est un pléonasme. Tel n'est pas le cas par contre si nous utilisons le verbe percevoir dans un sens non factif. Au sens non-factif « *S* perçoit *x* » n'implique pas que *x* existe. Savoir que *S* perçoit *x* ne nous dit rien de la véridicité de son expérience : celle-ci peut être véridique, ou elle peut être illusoire. Il est important de souligner que nous sommes ici face à un choix purement terminologique : nous ne résoudrons aucun problème de philosophie de la perception en choisissant l'une plutôt que l'autre option, mais nous éviterons seulement certains malentendus. La raison en est que le l'usage factif et l'usage non-factif sont réciproquement traductibles. Voici un petit dictionnaire :

<i>Usage factif</i>	<i>Usage non factif</i>
S a l'impression de percevoir x	S perçoit x
S perçoit x	S perçoit x véridiquement
S a l'impression illusoire de percevoir x	S perçoit x illusoirement
Une impression perceptive	Une perception
Une perception	Une perception véridique
Une illusion	Une perception illusoire/ une illusion

Ce dictionnaire est perfectible : il se peut en particulier que le terme d'illusion soit interchangeable entre les deux langues. On soutient généralement que l'emploi factif est plus proche de l'usage courant, mais on trouve également un usage courant non-factif, comme quand nous disons que Macbeth voit un poignard ou qu'un daltonien assure qu'il ne voit rien devient un planche d'une test d'Ishihara (les consultations d'ophtalmologistes sont en général très riche en usage non-factif du verbe « voir »).

Nous avons donc le choix. Je retiendrais ici l'usage non factif d'une part parce ce qu'il met l'accent, sur l'importance d'une description phénoménologique préalable à tout engagement ontologique et d'autre part parce qu'il est plus simple à manier lorsqu'il est question d'illusion et. Mais qui n'est pas habitué à cet usage n'aura qu'à garder ce dictionnaire sous la main.

Illusion. Je suivrai la définition traditionnelle qui consiste à définir l'illusion comme le fait de percevoir un particulier autrement que ce qu'il est. Si S perçoit que x est P alors que x est non-P, S est victime d'une illusion. Il est usuel de distinguer l'illusion de l'hallucination : l'hallucination consiste nous pas à percevoir un particulier autrement que ce qu'il est, mais à avoir l'impression de percevoir un particulier, alors que celui-ci n'existe pas. L'existence n'étant pas une propriété, selon l'orthodoxie, ou du moins pas une propriété comme les autres, selon les Meinongiens, « ne pas être rouge » est distinct « ne pas être existant » : il semble donc y avoir une distinction importante entre l'illusion et l'hallucination.

Mais cette façon de tracer la distinction entre illusion et hallucination est peut-être erronée. L'illusion consiste à attribuer à un particulier une propriété qu'il n'a pas. Ce particulier est souvent conçu comme étant un *objet matériel*. Si je vois une carotte bleu, j'ai une illusion. Si je vois une carotte alors qu'il n'y a rien, j'ai une hallucination. Mais si l'on considère que les particuliers phénoménaux sont non pas des objets, mais des places ou localités, la distinction entre illusion et hallucination disparaît en partie. Je ne vois pas une carotte bleu, mais du bleu à tel endroit. Or il n'y a pas de bleu à cet endroit. Donc je suis victime d'une illusion. Que se passe-t-il en cas d'hallucination ? Rien de foncièrement différent : je vois du bleu là, alors que cette place n'est pas bleu mais n'a aucune couleur. Qu'il s'agisse d'illusion ou d'hallucination l'erreur consiste à attribuer à une localité une propriété qu'elle n'a pas. On peut cependant restaurer la distinction de la façon suivante : dans les cas d'illusion, nous attribuons à une place qui a une propriété tombant sous un déterminable (disons une couleur) une autre propriété tombant sous le même déterminable. Dans les cas d'hallucination, nous attribuons à une place qui n'a pas de propriété tombant sous un déterminable (disons, pas de couleur), une propriété qui tombe sous ce déterminable. Dans un cas nous percevons une place d'une autre couleur que ce qu'elle est. Dans l'autre nous percevons une place colorée alors qu'elle ne l'est pas. Dans tous les cas, l'illusion consiste dans une attribution erronée.

Cette approche permet de répondre à certains problèmes auxquels se heurte les partisans des objets comme particuliers phénoménaux. Martin (1999 : 28) demande si quand nous avons l'impression d'être face à la tour Eiffel alors qu'il n'y a devant nous qu'une orange, nous sommes victimes d'une illusion ou d'une hallucination. Le partisan des objets se demande en effet si nous attribuons à l'orange une forme, une taille et une couleur qui ne sont pas la sienne, ou si nous avons plutôt l'hallucination de la tour Eiffel, indépendamment de toute perception de l'orange. Qui croit aux places évite ce problème : l'erreur consiste dans tous les cas dans l'attribution à une place d'une propriété qu'elle n'a pas.

Objet illusoire : j'appellerai objets illusoirs les objets intentionnels des expériences illusoirs (ou prétendues telles) : ils sont ce que nous percevons (ou avons l'impression de voir dans l'usage factif) lorsque nous sommes victimes d'une illusion. Les lignes de Müller-Lyer de longueur inégale, le poignard que voit Macbeth et le bâton brisé sont des objets illusoirs.

I. La nature des objets vu en cas d'illusion

1.1. Deux problèmes distincts

Il est courant de parler « du » problème de l'illusion, mais il regroupe en fait deux problèmes distincts, bien qu'étroitement liés. Le premier problème consiste à se demander *ce que la possibilité d'illusion implique pour la perception véridique*. C'est le problème le plus couramment abordé parce que l'expérience véridique est au fond ce qui nous intéresse le plus dès lors que nous nous soucions de la connaissance du monde extérieur. Il s'agit de savoir en particulier si l'illusion « contamine » ou non la perception véridique.

Le second problème se limite à l'illusion, sans chercher directement à savoir ce qu'elle implique ou non pour la perception véridique: la question est de savoir ce que nous voyons lorsque nous sommes sujets à une illusion ou à une hallucination. *Quelle est la nature ontologique des objets illusoires ?* C'est ce second problème que je veux traiter ici.

Certaines théories traitent ces deux problèmes à la fois. C'est notamment le cas des partisans des sense-data lorsqu'ils s'appuient sur l'argument de l'illusion. Selon cet argument, puisque ce qui est vu en cas d'illusion est un objet dépendant de l'esprit et que l'illusion est subjectivement indiscernable de la perception véridique alors ce qui est vu en cas de perception véridique est également un objet dépendant de l'esprit, appelé sense-datum. Il y a de nombreuses prémisses manquantes dans cette formulation, mais l'essentiel est que pour le partisan de l'argument de l'illusion, la question de la nature métaphysique des objets illusoires a des implications pour la nature de la perception véridique.

De l'autre côté, certaines théories isolent strictement les deux problèmes. C'est le cas notamment du disjonctivisme, selon lequel les expériences véridiques sont d'un genre essentiellement distinct des expériences illusoires. Il est vain d'essayer d'expliquer ces deux types d'expériences de la même manière. Quelle que soit la nature des objets des expériences illusoires, cela n'a pas d'implication pour les expériences véridiques, qui portent sur des objets physiques indépendants de l'esprit. Le risque de contamination des expériences véridiques par les expériences illusoires est bloqué par une mise en quarantaine de ces dernières. Le disjonctivisme ne nous dit donc rien de la nature métaphysique des objets illusoires². Peut importe le diagnostic en un sens, puisque l'épidémie est enrayée. Reste que la question de la nature des objets illusoires si elle devient peut-être moins urgente, continue de se poser.

Une autre théorie qui répond à la question des relations entre expérience véridique et expérience illusoires sans répondre celle de la nature des objets illusoires fait appel à la notion de contenu perceptif (je fais ici l'hypothèse, suivant Dokic 2000, 2004 :45, que la forme la plus intéressante de disjonctivisme ne fait pas appel à la notion de contenu perceptif. Mulligan 1995 : 210sq soutient que Husserl défend une version du disjonctivisme qui maintient la notion de contenu perceptif)³. La notion de contenu est notoirement équivoque : disons

² Cf Dokic 2000 : 109-10, 2004 :44.

³ La notion de contenu a été introduite par Kasimir Twardowski en 1894 en réaction à ce qui été à ses yeux une ambiguïté de la théorie Brentanienne : si Brentano a justement introduit la distinction entre l'acte et l'objet d'une représentation, le terme objet demeure ambigu car il désigne tantôt l'objet immanent, tant l'objet transcendant. La notion de contenu est initialement introduit par Twardowski pour lever cette ambiguïté, le contenu étant identifié à l'objet immanent et le terme d'objet réservé à l'objet transcendant. (§1). Comme l'a remarqué Dokic (2000), la notion de contenu perceptif, telle qu'on l'emploie aujourd'hui, est loin d'être univoque. Il y a au moins deux grandes notions distinctes de contenu. Selon la première, le contenu perceptif s'apparente à une manière de percevoir un objet : un même objet peut être perçu de différents point de vue, ou sous différentes localités. Le contenu s'apparente alors à ce qu'on appelle quale relationnel : la stratégie standard pour rejeter le contenu qualitatif, parfois appelée intentionnaliste, consiste à montrer que toute différence de contenu (point de vue, modalité sensorielle etc.) peut être ramenée à une différence d'objet.

simplement que celle qui nous intéresse ici n'est pas tant le contenu qualitatif, définit en termes de « manières de percevoir » que celle de contenu propositionnel, conçu comme ce qui spécifie les conditions de satisfaction d'une expérience. Le contenu propositionnel d'une expérience détermine les conditions qui doivent être remplies pour que cette expérience soit véridique. Une expérience illusoire et une expérience véridique indiscernables ont un même contenu, mais seul le contenu de l'expérience véridique correspond à un fait réel. Cette notion de contenu perceptif se fonde sur une analogie entre la perception et les attitudes propositionnelles telles que la croyance et le désir (Martin 1995, Dokic 2000). Cela implique certains risques (notamment celui de perdre la distinction entre perception et croyance), mais en contrepartie, l'erreur perceptive ne pose pas plus de problèmes que les croyances fausses (mais pas moins non plus) : si nous savons expliquer les unes, nous savons expliquer les autres. Mais cela ne fait en un sens que repousser le problème : quels sont les objets de nos croyances quand celles-ci sont fausses ? Cette théorie demeure donc neutre relativement à la nature de ce qui est vu en cas d'illusion. Contrairement aux partisans des sense-data, le partisan du contenu ne peut dire que ce que nous voyons est le contenu (étant donné que le contenu d'une expérience illusoire est le même que le contenu d'une expérience véridique indiscernable, cette théorie risquerait fort de ne se distinguer en rien d'une théorie des sense-data). *Même en cas d'illusion, il demeure une distinction entre le contenu et l'objet*, le second ne s'identifie pas au premier (Twardowski, §6) : les introducteurs de la notion de contenu, Twardowski et Meinong soulignent que la notion de contenu ne nous dispense pas du problème métaphysique de la nature des objets intentionnels en cas d'intentionnalité non véridique⁴. Plusieurs réponses peuvent être adoptées à ce sujet pour qui admet le contenu. Twardowski et Meinong pensaient l'un et l'autre que certains objets transcendants (indépendants de l'esprit) sont non-existants (B. Smith 1994 : 127 ; P. Simons 1992 : 163⁵). L'autre position qui semble avoir prévalu depuis Husserl, est que les illusions ou les hallucinations ont un contenu, mais n'ont tout simplement pas d'objet.

Il y a donc bien deux problèmes de l'illusions distincts : (i) qu'est-ce que la possibilité de l'illusion implique pour la perception véridique (ii) quelle est la nature métaphysique des objets vus en cas d'illusions. C'est une question à laquelle les partisans du contenu perceptif ne s'adressent pas plus directement que ne le font les partisans du disjonctivisme. C'est à elle que nous nous adressons ici.

1.2. La nature métaphysique des objets d'illusion

Il y a trois réponses possibles à la question de la nature des objets illusoires.

1. Les expériences illusoires n'ont pas d'objet.
- 2- Les objets intentionnels des expériences illusoires sont mentaux.
- 3- Les objets intentionnels des expériences illusoires sont physiques.

1. Selon la première réponse, la question de la nature des objets illusoires ne se pose pas, tout simplement parce qu'en cas d'illusion, nous ne percevons rien. Les disjonctivistes, comme les partisans du contenu, peuvent adopter cette position : l'illusion n'a pas d'objet. Il est vain de s'interroger sur la nature du néant. La difficulté pour cette position est la suivante : même lorsque nous sommes victimes d'une illusion, notre état mental est encore doué

⁴ C'est plutôt le contraire : c'est seulement une fois abandonné le préjugé de l'actuel que la distinction entre le contenu et l'objet s'impose (Nef, 1998 : 148).

⁵ « So Twardowski had already taken the decisive step before Meinong ».

d'intentionnalité. Le fait qu'une expérience soit illusoire ne remet pas en question la distinction entre l'acte et l'objet de cette expérience. Il existe une distinction entre ce que nous avons l'impression de percevoir, l'objet illusoire, et le fait que nous ayons l'impression de le percevoir : l'acte. Il y a un certain nombre d'états mentaux pour lesquels cette distinction n'existe pas à première vue, comme les douleurs ou les chatouilles. Dans ces cas, ce que nous expérimentons, une douleur, n'est pas manifestement distincte du fait que nous l'expérimentons. Une douleur nous est présentée comme dépendante du fait que nous la ressentons. Mais l'insecte que nous sentons parcourir notre dos lors d'une hallucination dermatozoïque *nous est présenté comme indépendant du fait que nous le percevions*. Cela nous autorise à nous poser la question de la nature ontologique des objets intentionnels de l'illusion, puisque ces objets sont bien *phénoménalement* distincts des actes qui portent sur eux. Dès lors que certaines entités sont vues, où donne l'impression d'être vues, il n'est pas dénué de sens de se demander ce qu'elles sont. En outre, *qui soutient que l'illusion n'a pas d'objet intentionnel ne peut expliquer la différence entre être sujet à une hallucination et ne rien voir*⁶. Cette position, on l'a vu, a été défendue par un certain nombre de partisans du contenu, en premier Husserl :

Que l'objet soit un objet « seulement intentionnel » ne signifie pas, bien sûr : il *existe*, bien que seulement dans *l'intentio* (et ainsi comme un de ses constituants réels [*réelles*], ou qu'une sorte d'ombre de lui existe dans *l'intentio*). Cela signifie plutôt : l'intention, l'acte intentionnel [the *intending*, *Meinen*] d'un tel objet existe, mais l'objet n'existe pas. Si, d'un autre côté, l'objet intentionnel existe, alors l'intention, l'acte intentionnel, n'existe pas seul, mais ce qui est signifié existe également » (*Recherches logiques*, cité par A. D. Smith p. 241, qui précise justement que Mackie, Harman, Shoemaker, — j'ajoute Byrne — soutiennent des positions de ce type).

Mais en quoi une telle position peut-elle expliquer la phénoménologie de l'illusion, sauf à commettre l'erreur de dire qu'en cas d'illusion, le contenu devient l'objet perçu⁷ ? Les partisans du contenu ont coutume de dire qu'en cas d'illusion le contenu « manque sa cible ». Mais où tombe la flèche ?

2. La seconde réponse, qui est sans doute la plus intuitive, est de soutenir que les objets illusoire ne sont précisément rien d'autres que des entités que nous voyons : si nous ne les voyions pas, ces entités ne seraient rien. Ce que nous voyons en cas d'illusion n'est pas dans le monde, mais « dans notre tête » : il s'agit d'entités mentales appelées sense-data. Aussi intuitive qu'elle soit, cette réponse ne va pas sans poser problèmes. L'objection traditionnelle selon laquelle les sense-data conduisent *nollens volens* au phénoménalisme — l'inférence qui nous permet de passer des sense-data au monde extérieur étant douteuse ou mal fondée — n'est pas celle qui nous intéresse ici, puisque nous ne nous intéressons qu'à la perception illusoire (admettons que le disjonctivisme parvient à immuniser l'expérience véridique de toute contamination illusoire). Même si l'analyse de l'illusion à l'aide de sense-data n'implique rien pour la perception véridique, la notion de sense-data demeure problématique.

⁶ Voir ce que Moore dit de l'imagination : « imaginer un centaure n'est certainement pas la même chose que ne rien imaginer. Bien au contraire, puisqu'imaginer un centaure n'est pas la même chose qu'imaginer un griffon. Or, si l'un et l'autre n'étaient rien, c'est-à-dire étaient de pures non-entités, il n'y aurait, semble-t-il, aucune différence entre imaginer l'un et imaginer l'autre », cité par Nef, 1998 : 149.

⁷ AD Smith p. 241 suggère également que la confusion du contenu et de l'objet est une tentation.

La première raison est que ce que l'on entend lorsque l'on dit que les sense-data sont « mentaux » ou « dans la tête » est loin d'être clair. Il y a deux critères principaux de définition du mental : la conscience réflexive et l'intentionnalité intrinsèque (qui réfèrent à deux propriétés coextensives pour Brentano). Les sense-data n'en satisfont aucun. Il est clair que les sense-data ne sont pas conscients : mon image rémanente n'est pas consciente d'elle-même. Elle n'est pas non plus consciente d'autre chose, elle ne réfère pas intrinsèquement à autre chose qu'elle-même (qui voudrait aller dans ce sens devrait admettre que n'importe quelle image est un phénomène mental). Les sense-data ne sont donc pas mentaux à strictement parler. Il ne sont pas non plus physiques dans le sens où il n'appartiennent pas à la réalité extérieure. Il semble donc nécessaire d'admettre un troisième règne entre le physique et le mental. Ainsi Russell soutient-t-il que les sense-data ne sont ni physiques ni mentaux (PP, 1912 : 64), plus récemment O'Shaughnessy a soutenu que les sensations étaient des items psychologiques mais non mentaux, le psychologique débordant pour lui la sphère du mental (*The Will*). C'est en substance la position de Brentano, bien qu'il appelle « réel » ce que j'ai appelé ici « physique » et qu'il appelle « physique » ce que nous appelons sense-data : pour Brentano, les objets de nos perceptions sont physiques, mais ne sont pas réels. Dans tous les cas, on est amené à dire que la distinction le physique (ou la réalité) et le mental n'est pas exhaustive : il y a entre les deux une région ni mental ni physique dont nous n'avons aucune définition positive. Dans ces limbes vivent des sense-data.

Pour échapper à cette difficulté, le partisan des sense-data doit proposer une caractérisation positive de ce règne intermédiaire en faisant appel à la notion modale de *dépendance*. Les sense-data ne sont ni physiques, ni mentaux, mais *dépendants du mental*. Si nous ne les percevons pas, ils ne seraient pas là. Dire que les objets illusoire sont dépendants de l'esprit semble être une position très plausible. Elle se heurte cependant à une difficulté dans la mesure où elle ne peut tenir pour vraies simultanément les trois propositions suivantes :

- (i) Les sense-data sont dépendants de l'esprit.
- (ii) La perception des sense-data n'est pas sujette à l'erreur.
- (iii) Les sense-data sont perçus comme indépendants de l'esprit.

La vérité de deux quelconque d'entre elles implique la fausseté de la troisième. Pourtant ces trois propositions sont très plausibles. La raison de croire en (ii) est que son rejet entraîne une régression à l'infini. Si la perception des sense-data est sujette à l'erreur, nous devons nous demander ce que nous percevons lorsque nous percevons un sense-data de façon illusoire. Quoi d'autre sinon un sense-datum de niveau 2, un sense-datum de sense-datum ? Mais la question se repose alors au sujet des sense-data de niveau 2. Il faut donc espérer que (iii) soit fausse : mais si nous renonçons à (iii), nous nions un aspect essentiel de la phénoménologie de l'illusion : toute objet illusoire se présenterait à nous de la même manière qu'une douleur, comme quelque chose qui disparaît aussitôt que nous faisons d'en faire l'expérience⁸. Mais ce n'est pas le cas. Nous nous attendons à ce que les lignes de Müller-Lyer restent de longueur distincte même quand nous cessons de les percevoir.

3. Face à ces difficultés, nous sommes conduits à nous tourner vers la troisième solution à la question de la nature métaphysique des objets illusoire : ceux-ci sont physiques.

⁸ De la même façon que celui qui soutient que les expérience illusoire n'ont pas d'objet ne peut les distinguer des non-expériences, celui qui soutient qu'elle ont un objet dépendant ne peut les distinguer des douleurs.

Suivant ce qui vient d'être dit, dire que des objets intentionnels sont physique revient à dire qu'ils sont de fait indépendants de l'esprit. Mais la thèse selon laquelle les objets illusoires sont indépendants de l'esprit se heurte à son tour à un dilemme peut engageant :

- (i) Soit l'illusion est impossible.
- (ii) Soit les objets illusoires sont des objets *meinongiens*.

Meinong ou l'impossibilité de l'illusion. La raison de ce dilemme est la suivante : si nous soutenons que ce qui est vu en cas d'illusion est physique, et existe indépendamment du fait que nous le percevons, alors rien ne distingue la perception véridique d'un objet physique de celle de sa perception illusoire. Si ce que nous voyons en cas d'illusion est une entité qui existe indépendamment du fait qu'on la voit, en quoi sommes nous encore victimes d'une illusion ? L'illusion n'est rien d'autre que la perception véridique de cette entité.

Quand à la solution *Meinongienne*, il importe sans doute de ne pas la disqualifier trop rapidement. Une thèse de ce type a été défendue, en ce qui concerne l'hallucination seulement, M. Johnston (« The objects of hallucination »⁹) et par A. D. Smith (chap. 9, p. 238), qui attribue également cette thèse à R. Routley dans son livre *Exploring Meinong's Jungle and Beyond* (p. 667-668) qui soutient que « L'on voit simplement ce qui n'existe pas ». Nous verrons qu'elle a également été défendue par E. Holt (xxx). Reste que la solution *meinongienne* est généralement considérée comme inutilement coûteuse sur le plan ontologique : à chaque illusion doit correspondre une entité non-existante. Or le nombre des illusions possibles semblent infinies : nous pouvons voir un objet rouge vert, bleu, gris, gris clair... Un objet rond carré, rectangle, ovale, de forme quelconque etc... Il en va de même pour les hallucinations. Un second problème concerne l'accès que nous pouvons avoir à ces objets non-existants. Une faculté spéciale semble requise, distincte de l'appareil perceptif qui entre en jeu dans le cas de la perception véridique. Il s'ensuit qu'un homme privé d'yeux, de cortex visuel et de toutes les fonctions biologiques nécessaires à la perception véridique devrait pouvoir avoir des illusions visuelles exactement telles que les nôtres. Il semble plutôt qu'en cas d'illusion, ce sont les mêmes systèmes perceptifs que ceux de la perception véridique qui entrent en jeu. Troisièmement, cette solution n'est pas compatible avec un projet naturaliste général : même si elle permettait de naturaliser l'esprit, elle interdirait la naturalisation de ses objets. Enfin, il n'est pas certain que le recours à des entités *meinongiennes* permette d'expliquer l'erreur perceptive : si je vois une licorne et que celle-ci est un objet transcendant, en quoi suis-je victime d'une illusion ? La difficulté semble être ici

⁹ Johnston : object of hallucination p. 135. A moins qu'il ne confonde le contenu et l'objet. or complex itself is not instantiated there. Your seeing the scene before your eyes is your being visually aware of a host of spatio-temporal particulars instantiating parts of such a profile or complex of sensible qualities and relations. The suggestion is that in the corresponding case of a subjectively indistinguishable hallucination you are simply aware of the partly qualitative, partly relational profile. This means that the objects of hallucination and the objects of seeing are in a certain way akin; the first are complexes of sensible qualities and relations while these second are spatio-temporal particulars instantiating such complexes. The visual system is adapted to put us in contact with the scenes or visible instantiations around us. When the visual system misfires, as in hallucination, it presents uninstantiated complexes of sensible qualities and relations, at least complexes not instantiated there in the scene before the eyes.¹⁶

8. This account of hallucination will not seem viable to those who hold that we can never be aware of uninstantiated complexes of qualities and relations. But it seems difficult to hold to this general principle. Concentrate again on the scene before you, and attend to the way the scene is. Here you are concentrating on a general manner of presentation of a scene that happens to be satisfied by the scene before your eyes. That manner of presentation is not given to you linguistically, for no words could exhaust the dense specificity of the way the scene looks to you. What is that non-linguistic manner of presentation if it is not a complex of sensible qualities and relations? What is it to attend to such a manner of presentation if it is not to be aware of it?

la même que celle à laquelle se heurte l'idée selon laquelle les objets illusoires sont physique au sens strict. On peut répondre que l'erreur consiste dans le fait de voir un objet subsistant comme un objet existant, c'est-à-dire d'attribuer à tort à la licorne un mode d'être qui n'est le sien, mais alors quelle est la nature ontologique de l'objet complexe que nous voyons : « la licorne existante » ?

Chacune des trois principales réponses à la question du statut des objets illusoires semble donc rencontrer des difficultés importantes. Je voudrais suggérer que la réponse se trouve peut-être entre les réponses 2 et 3 : ce que nous voyons en cas d'illusion consiste en une propriété attribuée à un particulier, l'un et l'autre étant indépendant de l'esprit, mais l'état chose global ne s'obtenant pas, et étant donc dépendant de l'esprit. Pour ce faire, je commence par considérer une classe d'exemple qui suggère qu'une position intermédiaire de ce type est tenable.

II. Six exemples

Pour nous mettre sur la voie, examinons certains exemples:

- 1-voir un bâton droit brisé du fait qu'il est trempé dans l'eau.
- 2-voir un paysage enneigé rouge du fait que l'on porte des lunettes colorées.
- 3- voir une personne située derrière soit devant soi du fait que l'on est face à un miroir.
- 4-voir une voiture floue dans le brouillard.
- 5-voir un arbre à trois mètres devant soi du fait que nous utilisons des jumelles.
- 6- voir une pierre se déformer au fond de l'eau

L'hypothèse la plus faible que je veux défendre est que quelle que soit la façon dont ils convient de rendre compte de ces exemples, c'est-à-dire quelle que soit la réponse que l'on donne aux questions précédentes, celle-ci convient pour *tous* les autres types d'expériences dites illusoires, comme le fait d'halluciner une tâche sur un mur ou le fait de voir les lignes de Müller-Lyer de longueurs différentes. Si vous considérez que ces exemples ne sont pas des cas d'illusions, alors vous devez dire qu'il n'y a pas d'illusions du tout. Si vous considérez que ces exemples sont des cas d'illusions dans lesquels des phénomènes physiques sont perçus, alors vous devez admettre qu'il en va de même pour tout les autres cas d'illusion. Et si vous considérez que ces exemples constituent des cas de perception de sense-data, alors vous devez admettre que tous les autres cas d'illusions portent sur des sense-data. Reste à savoir comment analyser ces exemples.

2.1. Rejet du néoréalisme concernant les objets illusoires

Selon une première interprétation, le bâton brisé, la neige rouge etc., sont des faits physiques, parfaitement indépendants de notre esprit. Ce type de thèse a semble-t-il été cette d'Epicure, qui soutenait d'après Sextus que « Toutes les perceptions sont vraies », et a été soutenu au début du XX^e siècle par le courant néoréaliste en particulier par T. Percy Nunn, Edwin Holt, courant très proche du monisme neutre défendu par W. James et E. Mach, puis par Russell. Cette approche néoréaliste a été récemment réinvesti par F. Tonneau (2004). Ces philosophes soutiennent à la fois un hyperréalisme concernant les objets perceptifs, dans le sens où même les objets illusoires ou hallucinatoires sont conçus comme réels, ainsi que le monisme neutre, selon lequel rien n'est intrinsèquement mental ou physique. Il n'y a priori pas

de connexion nécessaire entre le fait de soutenir que les objets illusoires sont réels et le fait d'adopter une position moniste neutre : au contraire, la thèse selon laquelle tous les objets perceptifs sont réels repose sur la distinction entre acte et objet que les monistes neutres nient. Mais on verra qu'en fait, une fois adopté un réalisme des objets illusoires le pas à accomplir pour aller vers le monisme neutre n'est plus très grand. Russell a été très influencé par ce courant et a, de façon assez significative, d'abord adopté la thèse hyperréaliste selon laquelle tous les sense-data sont physiques (1914 « The relation of sense-data to physics » dans lequel il cite T. Percy Nunn et Edwin Holt — en 1912, PP, Russell soutient que les sense-data ne sont ni physique ni mentaux) avant de finir par embrasser le monisme neutre (*The analysis of mind*). Ainsi un grand nombre de faits supposés non-physiques, comme le bâton brisé ou la forme ellipsoïdale de la pièce vu de côté sont peut être en réalité bien des faits parfaitement physique, indépendant du fait que nous les percevons. Un argument qui revient constamment chez Holt et Russell consiste à remarquer que ces faits peuvent être *photographiés*. Russell attribue à Gladstone (certainement le premier ministre anglais de l'époque) l'idée que « Le photographe ne peut pas mentir ». L'idée qui sous-tend cet argument est que la relation entre l'appareil photographique et l'environnement n'est médiée par aucun état mental à l'instant ou la photographie est prise, ce qui semble tout à fait vraisemblable (Poncet, 2003 : 68sqg). Une fois le déclencheur actionné, les états mentaux du photographe ne sont plus d'aucune influence sur le processus optico-chimique qui aboutira à la photographie, contrairement à ce qui se passe dans le cas de la peinture représentative, où les états perceptifs du peintre constituent des intermédiaires entre le modèle et la peinture. Outre l'argument photographique, on peut faire valoir que ce qui vu dans ces exemples peut-être expliqué par les lois de l'optique, ou plus généralement la physique, sans faire intervenir *explanans* psychologique (Cf Russell, « The ultimate constituents of Matter, » *M&L* : 104).

Les exemples suivants semblent donc clairement encourager un réalisme fort en ce qui concerne certains objets illusoires. Mieux, il semblent à première vue échapper au dilemme Meinong ou l'impossibilité de l'illusion dans la mesure où ils paraissent constituer des illusions dont les objets intentionnels ne présentent pas de mystère insondable. Nous ne sommes pas tentés de faire appel à des sense-data ou à d'autres formes d'entités dépendantes de l'esprit pour rendre compte des objets illusoires qui y sont présentés. Le physicien n'est pas troublé outre mesure par ces phénomènes, et le seul fait que ce que nous voyons dans ces cas puisse être photographié plaide en faveur de l'indépendance de ces phénomènes illusoires à l'égard de l'esprit. Mais le réalisme des objets illusoires se heurte à une difficulté qui le ramène inexorablement à ce dilemme. Comment peut-il à la fois être le cas que la neige est rouge et qu'elle est blanche, ou que le bâton soit droit et qu'il soit brisé ? La réalité ne se contredit pas. Les néoréalistes se séparent dans leur manière de traiter cette difficulté. Holt adopte une position clairement meinongienne. La montagne rouge est une chose qui subsiste, mais qui n'existe pas, et qui est donc compatible avec la montagne blanche¹⁰.

Nunn et Russell maintiennent pour leur part que tous les objets perceptifs sont physiques, c'est-à-dire qu'ils sont indépendants et ont le même genre d'être. Comment répondre alors à l'objection des faits contradictoires ? La réponse de Nunn, que reprend Russell, consiste à admettre dans l'ontologie des faits *perspectifs* dans lesquels entrent en jeu non seulement l'objet (la pierre) mais également le point de vue : « de ce point de vue » il est vrai que x est P, de cet autre point de vue, il est vrai que x est non-P. (Russell pense pouvoir répondre ainsi l'objection que les sense-data ne peuvent pas être physiques parce que la forme

¹⁰ Holt, 1912, p. 357 introduit une distinction entre la réalité d'une part et l'être ou la subsistance de l'autre. Il poursuit « Alors que toutes les choses perçues sont des choses, toutes les *ne sont pas* des choses *réelles* ».

d'un objet dépend du point de vue que nous avons sur lui)¹¹. Plus récemment, Noë a soutenu que ce type de faits perspectifs étaient parfaitement réels (2002 : 60, 2003 : 95). La cohérence de la réalité est sauve, mais qu'en est-il de la possibilité de l'illusion ? Il y a des faits perspectifs et nous les percevons tels qu'ils sont : il s'ensuit qu'il n'y pas d'illusion : c'est précisément la conclusion qu'adoptent Nunn et Russell¹².

(Le partisan des fait perspectif peut proposer une nouvelle définition de l'illusion s'il le souhaite : il dira qu'une expérience n'est pas *intrinsèquement* illusoire mais ne l'est qu'en relation avec d'autre état perceptifs. Toutes les perceptions sont intrinsèquement véridiques, mais certaines, comme les rêves, sont peu corrélés avec les autres et peuvent de ce fait être appelées illusoires. Par exemple, si nous touchons la pierre au fond de l'eau ou que nous nous adoptons un point de vue immergé dans l'eau, la pièce cesse de se déformer. La solution consiste donc à dire qu'une expérience illusoire consiste dans la perception d'un fait perspectif réel, mais que ce fait perspectif n'est pas corrélé avec d'autres. Qu'est-ce alors, pour deux fait perspectifs, que qu'être non corrélés ? Cela ne peut venir de ce qu'ils attribuent des propriétés incompatibles à une même chose : c'est précisément ce que les faits perpectifs sont censés nous éviter. La réponse de Russell (ML, 1914,V) est d'introduire une relation de similarité et de continuité entre les sense-data (plus précisément les sensibilia qui sont des sense-dta possibles). Deux sense-data sont incompatibles lorsqu'ils n'entrent pas dans une telle relation. Par exemple, si deux points de vue voisins (en relation de continuité) présentent l'un la neige blanche, l'autre, la neige rouge, il ne sont pas corrélés. (Etant donnée que certains sense-data peuvent être similaires bien qu'ils ne soient pas d'une même chose, la continuité dans l'espace et/ou le temps est requise, sauf à admettre le principe d'identité des indiscernables)¹³. Dans tous les cas, cette redéfinition de l'illusion en terme de mauvaise corrélation n'est qu'un expédient terminologique qui ne change rien au fait qu'à strictement parler, il n'y a pas d'illusion).

¹¹ Voici ce qu'écrit T.Percy Nunn au sujet de la perception d'une température distincte par chaque main :

Il me semble vrai non seulement que la chaleur et la froideur sont véritablement expérimentées, mais également que, sous des circonstances appropriées, les deux sont là pour être expérimentées... Je ne peux pas trouver plus de « contradiction » dans l'attribution simultanée de la chaleur et de la froideur à la même que dans l'attribution de chaleur et d'acidité à cette même eau. Seulement l'expérience empirique peut décider quelles qualités il est possible et impossible pour un corps de porter ensemble, et nous devons admettre que l'expérience nous montrer que la chaleur et la fraîcheur ne sont pas parmi les qualités qui s'excluent l'une l'autre. « Are secondary qualities independent of perception ? », 1909 :208, cité par AD Smith p. 29-30.

¹² The first thing to notice is that there are no such things as "illusions of sense." Objects of sense, even when they occur in dreams, are the most indubitably real objects known to us. What, then, makes us call them unreal in dreams? Merely the unusual nature of their connection with other objects of sense... Objects of sense are called "real" when they have the kind of connection with other objects of sense which experience has led us to regard as normal; when they fail this, they are called "illusions." But what is illusory is only the inferences to which they give rise; in themselves, they are every bit as real as the object of waking life. (Russell 1914a, OKEW 92-93). Cité dans l'article de Stubenberg sur le monisme neutre de la stanford.

¹³ Une fois constatée l'incohérence entre deux classes de points de vue au moins, il reste cependant à déterminer laquelle il convient d'appeler véridique et laquelle il convient d'appeler illusoire. Deux solutions sont envisageables (i) la classes des points de vue illusoires est la classe *minoritaires* : si seul un petit nombre de points de vue sur une chose nous la présente comme bleue, alors que tous les autres nous la présente comme rouge, on convient d'appeler illusoires les premiers. (ii) La deuxième solution consiste à dire que les points de vue les plus proches d'une chose sont moins illusoires que ceux qui sont plus éloignés. C'est en partie la suggestion de Russell (1914 : V). Cela soulève une première objection : pourquoi devrions-nous adopter de tels principes (sont non illusoires les apparences majoritaires ou proches de l'objet) si ce n'est parce que l'on présuppose que certains faits, en l'occurrence perspectifs, sont plus « réels » que d'autres : pourquoi les faits perspectifs minoritaires, ont dont le point de vue est éloigné de l'objet se verraient-ils attribuer un statut inférieur ou dégradé ? Autrement dit, il semble difficile de ne pas expliquer le caractère incohérent d'un fait perspectif avec d'autres en terme d'une moindre correspondance de ce fait relativement à la réalité.

Il est donc significatif que les néoréalistes, en tentant d'interpréter ces exemples, retombent dans le dilemme Meinong ou l'impossibilité de l'illusion. Contrairement à ce à quoi l'on pouvait s'attendre, ces exemples ne permettent pas d'y échapper, même pour le nombre restreint de cas qu'ils constituent.

Avant de passer à l'examen des difficultés que présente le réalisme des objets illusoires, il est intéressant de se demander pourquoi il a souvent été de paire avec le monisme neutre. Pourquoi en effet le fait de soutenir que tous les objets intentionnels, véridiques ou illusoires sont réels devrait-il conduit à rejeter la distinction entre acte et objet ? Car c'est bien cette distinction que les monistes neutres rejettent, ou plus précisément le sujet, et avec lui l'acte (voir la célèbre formule de Mach « le moi ne peut être sauvé »).

« Si nous voulons éviter une hypothèse parfaitement gratuite, nous devons nous débarrasser du sujet en tant qu'un des ingrédients actuels du monde. Mais quand nous faisons ceci, la possibilité de distinguer la sensation du sense-datum disparaît ; à tout le moins, je ne vois aucun manière de la maintenir. En conséquence, la sensation que nous avons quand nous voyons une tâche de couleur est simplement cette tâche de couleur » *The Analysis of Mind*, p. 142¹⁴.

Plus récemment, Tonneau exprime cela d'une façon plus radicale encore :

« Selon le néorealisme, percevoir un objet consiste non pas dans une activité supposée de perception, mais dans cet objet et rien d'autre. Voir une chaise c'est une chaise, ou une portion de chaise. Un point c'est tout » (2004 :118).

Il y a d'abord une raison simple pour laquelle le réalisme des objets illusoires est un préalable nécessaire au monisme neutre : si les objets illusoires étaient dépendants de l'acte perceptifs, il faudrait admettre des actes pour fonder ces objets. C'est précisément ces actes que le moniste neutre élimine. Mais il y a une seconde chose plus intéressante à remarquer. La formulation brutale de Tonneau, « voir une chaise, c'est une chaise » peu paraître peu attrayante en l'état (si lire l'article de Tonneau était la même chose que cet article, il ne servirait à rien de le lire). Mais si l'on considère que les faits qui composent le monde d'un monisme neutre russellien sont perspectivaux, la théorie semble plus intuitive : la formule « voir une chaise d'un certain endroit, c'est une chaise d'un certain endroit » semble nettement moins choquante. A partir du moment où le point de vue est intégré dans l'objet, l'acte devient pour partie superflu et dispensable. Le point de vue est un substitut neutre de l'acte de perception.

Venons-en aux difficultés que pose le réalisme des objets illusoires *stricto sensu*, indépendamment du monisme neutre auquel il est traditionnellement associé. Outre le fait qu'elle ne fait au fond pas justice à l'illusion puisqu'elle n'admet pas que quelque chose puisse être perçu autrement qu'il n'est (mais au fond, pourquoi pas), le principal inconvénient d'une telle théorie réside dans la réforme ontologique radicale qu'impose l'admission de faits

¹⁴ C'est une position que Russell défendait déjà en 1919 dans *Logic and Knowledge* p305-306: « Je dois reconnaître que la théorie qui analyse une présentation en un acte et un objet ne me satisfait plus. L'acte, ou le sujet, est pratique schématiquement mais n'est pas découvrable empiriquement... Le premier effet du rejet du sujet est de rendre nécessairement une théorie des occurrences mentales moins relationnelle... Une sensation en particulier ne peut plus être considéré comme une relation d'un sujet à un sense-datum ; de ce fait, la distinction entre la sensation et le sense datum s'effondre », (cité par AD Smith p. 60),

perspectifs. Un fait perspectif peut être décrit de la façon suivante : « ceci est ainsi d'ici ». Par exemple, « le bâton est brisé d'ici » ou « la voiture est floue d'ici ». Une première difficulté tient au nombre infini de tel faits (un pour chaque point de vue possible, l'espace étant une série compacte) : admettre des faits perspectifs est ontologiquement très coûteux.

Deuxièmement, les faits perspectifs semblent être difficilement compatibles avec le monde décrit par la physique, tout du moins en ce qui concerne le monde mésoscopique. Il semble que les phénomènes physiques mésoscopiques soient locaux : une table est ce qu'elle est indépendamment de la nature de la chaise voisine ou de la théière. Les faits perspectifs semblent violer cette localité. Ils ne sont ce qu'ils sont que d'un certain point de vue. Il semble même très difficile de les localiser : où est le fait globale « ceci est ainsi d'ici » ? Ils semblent être à deux endroits à la fois au moins : l'endroit où se trouve le « ceci » et l'endroit où se trouve le point de vu.

Face à ces difficultés, le partisan des faits perspectifs. peut faire valoir que ceux-ci peuvent être *réduits* à des fait non-perspectifs. Un fait perspectif, soutiennent les réalistes des objets illusoires s'explique parfaitement par les lois de la physique, et plus précisément les lois de l'optique. Preuve en est le fait qu'il peut être photographié. Mais est-ce si sûr ? Un fait perspectif est censé être identique aux apparences visuelles que nous avons en cas supposé d'illusion. Cela implique que nous ne pouvons nous méprendre au sujet de ce fait (ce n'est rien de plus qu'un sense-data conçu de façon réaliste). Maintenant, ce que les lois de l'optique expliquent très bien c'est pourquoi à tel endroit du réseau optique, il y a telle configuration de rayons lumineux. Autrement dit, la physique, de même que la photographie, explique ou capture sans problème ce qu'il se passe à *l'endroit du point de vue*. A l'endroit du point de vue, il y a des rayons lumineux rouges dans le cas de la perception à travers la vitre rouge (je fais abstraction ici de bien des difficultés concernant la nature de la couleur). C'est là un phénomène parfaitement local, qui peut être expliqué à son tour par des antécédent causaux, la lumière ayant été réfléchi par la neige et certaines longueur d'ondes ayant été stoppées par le filtre. Or, sauf à dire que nous voyons le point de vue, ou notre œil lui même, une telle description physique ne correspond pas à ce que nous voyons : nous voyons du rouge à une région *r* distale(ce que se trouve la neige) or la physique nous dit qu'à cette région, il n'y a pas de rouge, mais seulement dans une autre région *r'* proximale¹⁵. De la même façon, une photographie ne fait que capturer la structure des rayons lumineux qui arrivent sur la surface sensible, mais ne nous dit rien de la structure de la lumière à l'endroit où l'objet est vu. Il ne faut pas confondre l'objet photographique, sur lequel se trouvent des aplats de couleurs qui correspondent à la structure des rayons lumineux qui ont imprimé la surface ; et le depictum de la photographie, c'est-à-dire ce qu'on voit dans une photographie. La photographie en tant que tel n'est pas plus un fait perspectif que les rayons lumineux qui sont dans le réseau optique ambiant: ce sont des entités parfaitement locales, qui sont supposées être là quel que soit le point de vue que l'on ait sur elles. En tant que signe des derniers événements optiques de la chaîne causale qui va de l'objet photographié à la surface, une photographie est parfaitement fiable. Mais en tant que signe du depictum qui y est vu, elle ne l'est pas. On peut tout à fait produire une photographie dans laquelle on voit un objet non-existant bien que la photographie ait été causée par des processus purement physiques. Dès les débuts de la photographie, Daguerre s'efforça de produire cet type de photographies illusoires.

Photo Daguerre.

¹⁵ Armstrong, *Perception & the physical world* p. 94 sqq soutient justement que les images spéculaires ne sont pas physiques non plus et rejeter l'argument photographique.

Qu'une expérience ou une photographie ait des causes purement physique ne montre pas que ces objets soient physiques. Il n'y a pas neige rouge derrière le verre, ni de pierre qui se déforme sous l'eau. Dire qu'il s'agit là de propriété du réseau optique ambiant ne suffit pas puisque manifestement, nous ne voyons pas ces propriétés dans le réseau optique ambiant. Donc l'argument selon lequel les faits perceptifs seraient physiques parce qu'ils peuvent être photographié est faux : ils ne peuvent pas l'être. Seuls sont photographié des faits locaux.

Ce doute physique jeté sur les faits perspectifs se double d'une suspicion métaphysique. Dans un fait perspectif, les propriétés qui sont attribuées aux particuliers phénoménaux, quels qu'ils soient, sont des propriétés relationnelles (Noë, 2003 : 95). Une propriété relationnelle est une propriété monadique (la propriété d'un particulier phénoménal) mais qui dépendent d'un autre particulier ou d'une autre propriété monadique¹⁶. Par exemple « être amoureux de Julie », « être le père de Paul », « être à trois mètres de Jules » sont des propriétés relationnelles monadiques : ces propriétés ne sont attribuées qu'à un individu, mais elles impliquent l'existence d'un autre individu : nul ne peut aimer Julie si Julie n'existe pas (intentionnellement au moins), ni être le père de Paul si Paul n'existe pas, ni être à trois mètres de Jules si Jules n'existe pas. Une propriété relationnelle n'est pas intrinsèque au particulier qui l'exemplifie. Or il y a de bonnes raisons de douter que la notion de propriété monadique relationnelle soit intéressante : elle l'était pour la tradition aristotélicienne qui y voyait un moyen de réduire les relations aux propriétés. Mais pour qui admet des relations, les propriétés relationnelles ne semblent par primitives, mais dérivées de relations en tant que telles. Elle ne sont, pour reprendre l'expression d'Evan Fales, que des *réductions monadiques* de relations. Pour toute relation dyadique (à deux places), nous pouvons construire deux propriété relationnelles. Si nous prenons la relation « Rémi aime Julie » nous pouvons construire deux propriétés monadiques « —est amoureux de Julie », qui est exemplifiée par Rémi, et « —est aimée de Rémi » qui est exemplifiée par Julie. Mais ce qui semble premier, en fin de compte, est la relation « Rémi aime Julie » plutôt que ses deux réductions monadiques. Autrement dit, les propriétés relationnelles surviennent sur les relations, ou sens où elle ne sont rien de plus, ontologiquement, que ces relations (Armstrong, 1997 : 92). Une fois que nous avons tous les particuliers, leurs propriétés non-relationnelles et leurs relations, nous avons toutes leurs propriétés relationnelles.

Tout ceci est de bonne augure pour les partisans des faits perspectifs car puisque ces faits sont des propriétés relationnelles, ils devraient pouvoir être réduits des particuliers qui entrent en relation et s'accorder ici avec l'image scientifique du monde. On peut envisager deux façon de réduire la propriété relationnelle « ceci est ainsi d'ici » (disons, « la pierre est déformée d'ici »). La première consiste à l'analyser en une relation entre « ceci est ainsi » et « ici », c'est-à-dire entre la pierre déformée et le point de vue. Mais une telle entreprise de réduction est vouée à l'échec car indépendamment du point de vue, ceci n'est pas ainsi, la pierre n'est pas déformée. La connexion entre la pierre déformée et le point de vue ne se laisse pas capturé par une relation externe qui suppose que l'un et l'autre sont ce qu'il sont préalablement à leur entrée en relation.

Une autre façon d'analyser relationnellement ce fait perspectif serait de dire qu'il consiste en une relation entre « ceci » et « ainsi d'ici », c'est-à-dire entre la pierre et la

¹⁶ Cette définition n'est sans doute pas suffisante : comme le remarque Mulligan « la rougeur de Marie à 20h » dépend en un sens de l'instant où elle a lieu sans être une propriété relationnelle relativement à cet instant.

propriété d'être déformée d'ici. Mais cela ne fait que repousser le problème puisque « ainsi d'ici » (« être déformé d'ici ») est à son tour un fait perspectif, qu'il serait vain d'analyser en « ainsi » (une propriété) entrant en relation avec « ici » (un point de vue) pour les raisons précédentes. Ceci suggère que la relation qui entre en jeu dans un fait perspectif entre le point de vue et la chose vue est une relation interne, dans le sens d'une relation qui constitue au moins l'un de ses deux termes, en l'occurrence l'objet vu : il n'y a pas de neige rouge dans le monde si elle n'entre pas en relation avec un point de vue, ni de pierre qui se déforme etc... Donc les faits perspectifs ne sont pas réductibles à des faits non-perspectifs et locaux qui entrent en relations externes car ils reposent sur une relation constitutive de ses termes que nombre de métaphysiciens, depuis Russell au moins, considèrent comme suspectes. Il n'y a là cependant nul argument définitif à l'encontre de ces faits : mais qui choisit de les admettre doit savoir à quoi il s'engage : une fois créés toutes les entités locales et leurs propriétés intrinsèques, Dieu n'avait pas terminé son ouvrage.

Le réaliste des objets illusoires (et donc des faits perspectifs) peut faire valoir encore l'argument suivant. Que serait, demande-t-il, la perception véridique des phénomènes 1-6 ? Qui veut maintenir que ces phénomènes sont illusoires doit expliquer la façon dont il faudrait les voir pour ne pas se tromper. On peut tenter de répondre : il faudrait voir le bâton droit, la neige blanche, la pierre fixe etc... Mais à cela, le réaliste des objets illusoires rétorque que ce serait justement le fait de voir le bâton droit et la pierre non-déformée qui constituerait une illusion. C'est celui qui voit nets les objets dans le brouillard, ou fixes les objets au fond de l'eau qui est victime d'une illusion. Puisque percevoir ces phénomènes autrement qu'on ne les voit serait une illusion, les voir comme on les voit n'en est pas une conclut le réaliste des objets illusoires.

Pour répondre à cet argument il est nécessaire de s'appuyer sur la théorie disjonctive de l'illusion. Celle-ci soutient qu'une expérience véridique, dans la mesure où elle inclut les objets sur lesquels elle porte, n'aurait pas pu être illusoire. La théorie disjonctive ne va en général pas plus loin, car cela suffit à immuniser la perception véridique. Mais elle peut également soutenir, en ce qui concerne l'illusion, qu'une expérience illusoire, étant donné les circonstances, n'aurait pas pu être véridique. Autrement dit, si l'on accepte d'inclure dans l'expérience illusoire les conditions dans lesquelles elle se produit, il est nécessaire que tel expérience illusoire soit illusoire. Par condition il faut entendre ici notamment l'état du milieu à travers lequel l'objet est perçu : la surface de l'eau, la vitre rouge etc. Dès lors, il est vain de demander ce qu'aurait été une expérience véridique dans les mêmes conditions. Etant données ces conditions, l'expérience qui s'y produit est par nécessité illusoire. La question du néoréaliste « que serait la perception véridique de ces phénomènes » reçoit donc une réponse tranchée: elle ne serait pas. Au plus peut-on dire ce que serait la perception de ces phénomènes dans d'autres conditions, par exemple si nous regardions la pierre avec un masque de plongée. Dans d'autres conditions, la perception de ce même objet serait véridique.

La position néoréaliste ou « réalisme des objets illusoires » ne présente donc pas d'arguments concluants : ni l'argument photographique, ni l'argument des lois optiques, ni l'argument de l'impossible perception véridique ne sont irresistibles. Elle repose en outre sur l'introduction métaphysique de faits perspectifs irréductibles peut-être difficilement compatibles avec la vision scientifique du monde. Il reste que pour qui admet de tels faits cette position ne semble pas souffrir d'incohérence majeure et permet d'expliquer de façon élégante ce qui est vu en cas d'illusion, soit en niant qu'il y ait des illusions (Nunn, Russell), soit en recourant à une position Meinongienne (Holt). C'est donc une solution qui reste ouverte en dépit de ses inconvénients. Je pense que si le réalisme des objets illusoires est

vrais pour les cas mentionnés ici, il est vrai pour tout les cas de (supposées) illusions, y compris les illusions psychologique ou subjectives. La position la plus vraisemblable, pour qui admet les faits perspectifs, est alors effectivement de soutenir qu'il n'y a pas d'illusion. Mais je ne pense pas que le réalisme des objets illusoires soit vrai : les six exemples mentionnés sont bien des cas d'illusions.

III. Un problème de milieu

L'hypothèse envisagée dorénavant prend au sérieux le fait que ces exemples présentent des cas d'illusions : nous voyons un particulier phénoménal comme possédant une propriété qu'il n'a pas en réalité. La partie inférieure du bâton n'est pas là où elle apparaît, la neige n'est pas rouge, la personne n'est pas devant mais derrière moi, la voiture n'est pas floue, l'arbre n'est pas à trois mètres de moi, la pierre ne se déforme pas au fond de l'eau.

Une façon abstraite de présenter cette hypothèse est la suivante : ces exemples constitue bien des cas d'illusions et que ce qui y est vu est une entité complexe dont les constituant sont indépendants de l'esprit mais dont le *nexus*, c'est-à-dire le lien ou la connexion est dépendant de l'esprit. L'illusion consiste précisément dans cette mauvaise composition, de deux entités qui sont bien là, mais sans être attachées. Les termes « complexes », « entités » et « nexus » sont entendu dans le sens le plus générique possible. Cette caractérisation peut s'appliquer aussi bien aux états de choses —les entités en jeu sont alors d'une part une propriété, de l'autre un particulier, et le nexus est la relation d'exemplification entre eux (ce nexus peut ou non être compté comme une troisième entité de l'état de choses, selon la théorie que l'on adopte). Elle peut également s'appliquer aux faisceaux de propriétés qui entre dans des relations de compresence ou, plus vraisemblablement, de dépendances mutuelles (comme la forme et la couleur), que ces propriétés soient conçues comme des universaux ou des particuliers. Dans tous les cas, le fait vu en cas d'illusion est constitué d'entité indépendante de l'esprit mais qui sont composées de telle sorte que le complexe ne se rencontre pas dans le monde.

Plus concrètement, l'hypothèse présente tente de préciser la nature des entités qui entrent en jeu dans ces complexes illusoires, ainsi que la nature de leur connexion. Elle soutient que les entités qui sont attribuées de façon erronées sont des propriétés du milieu perceptif, que ce à quoi elles sont attribuées sont des particuliers phénoménaux, et que le *nexus*, c'est à dire la mauvaise attribution peut être expliqué en recourant à la notion de transparence normale des milieux.

3.1. La notion de milieu.

La notion de milieu perceptif (*metaxu*) a été introduite par Aristote. Contrairement à la notion de milieu naturel —l'environnement—, la notion de milieu perceptif, semble avoir assez peu suscité l'attention (Casati et Dokic : 61). Parmi les philosophes et psychologues qui s'y sont intéressés on compte notamment, outre Aristote, Descartes (*Traité de l'homme*), Russell, Husserl (*Idées*, livre II), Heider, Gibson, Casati et Dokic, Casati, Monnoyer.

3.1.1. Les milieux phénoménaux

La notion de milieu est au départ au notion phénoménologique : nous percevons certaines choses à travers d'autres. Le milieu phénoménal est ce qui est entre l'acte perceptif et son objet, ce à travers quoi nous percevons. La notion de milieu phénoménal est donc avant tout celle d'un *entre-deux spatial*, ce que Casati appelle un *milieu interposé*. Une propriété essentielle des milieux est la *transparence*. Du strict point de vue de la description phénoménologique, il convient de distinguer deux types de milieux.

3.1.1.1. Les milieux invisibles et la transparence catégorique. Il y a d'abord les milieux *invisibles*, à travers qui nous percevons mais que nous ne percevons pas. La propriété définitoire des milieux invisibles est la *transparence phénoménale catégorique* (J'emprunte l'expression à Monnoyer 2003 :186. Casati et Dokic 1994 : 62 ainsi que Casati 2000 : 150 parlent de transparence *cognitive* des milieux en un sens équivalent). Bien qu'ils soient invisibles, ces milieux sont rendus phénoménologiquement saillants par le fait que nous percevons certaines choses à une certaine *distance* de nous. Cette distance, quelle que soit la matière la remplisse (de l'air, de l'eau, de l'éther, du vide — ceci ne nous est pas donné dans l'expérience ordinaire), n'est pas vue à strictement parler mais est bien perceptivement présente : il y a une différence entre voir un objet à trois mètres devant soi et le voir collé à son œil. Dans une section intitulée « Le mode de donation de l'espace vide » de *Chose et Espace*, Husserl soutient clairement que le milieu phénoménal invisible, bien qu'il ne soit pas vu à strictement parler, est néanmoins « co-vu » :

Une corporéité est vue, mais elle laisse ouverte des possibilités infiniment nombreuses de nouvelles corporéités, à savoir, dans l' « entre-deux » [...] Nous aurions donc ici l'entre-deux comme un espace vide, mais remplissable de façon continue, comme simple possibilité de médiations réales de caractère déterminé, *bien que nous ne puissions pas dire que l'espace vide soit vu*. Ce sont les corps qui sont vus, et avec ce qui est vu on saisit l'entre-deux, que l'imagination ensuite peut combler corporellement de telle ou telle façon. L'espace est donc plutôt co-vu ». (*Chose et Espace*, 1989, § 76, p. 308, je souligne. Voir aussi l'appendice, p. 417).

Il s'ensuit que du point de vue de la phénoménologie de l'expérience la distinction entre l'acte et l'objet n'est pas suffisante (ceci est particulièrement clair pour la vue, et vraisemblable pour l'ouïe) : nous distinguons non seulement notre acte visuel, de ce que nous voyons, mais également de ce à travers quoi nous voyons. La notion de milieu phénoménal invisible et de transparence phénoménale catégorique qui l'accompagne sont donc étroitement liées à la perception visuelle de la distance entre le sujet et l'objet, c'est-à-dire de la profondeur.

3.1.1.2. Les milieux apparents et la transparence partielle, ou translucidité. S'il est nécessaire de préciser que la forme transparence précédente est catégorique, c'est-à-dire d'insister sur l'invisibilité stricte de certains milieux, c'est parce qu'il existe d'autres milieux *transparents et néanmoins visibles*, des apparences de transparence. J'appelle ces milieux des milieux apparents. Leur propriété essentielle est la transparence phénoménale partielle, que j'appelle *translucidité* phénoménale. La translucidité est ici également une notion phénoménologique mais réfère aux expériences particulières lors desquelles nous voyons deux surfaces l'une derrière l'autre, l'une laissant entrevoir l'autre à son travers, comme quand nous regardons un arbre à travers un vitrail. La translucidité phénoménale mène à un phénomène de *scission visuelle* qui fait que deux propriétés tombant sous le même déterminable (ici deux couleurs) sont vues dans la même direction. Comme Monnoyer le

rappelle, la question est posée par Fuchs en 1923 : « Peut-il y avoir dans l'espace visuel une perception de deux objets l'un derrière l'autre ? ». Fuchs répond par l'affirmative en menant des expériences à l'aide d'un episcotister (un disque rotatif qui possède des portions colorées pleines, et d'autres vides). David Katz poursuivra ces études dans la seconde édition de son livre *The world of colour* (1930). Voici ce qu'écrivit Katz :

Tenons un morceau de verre fumé de transparence moyenne ou un morceau de gélatine colorée devant nous à une longueur de bras, de telle manière que ses limites soient visibles. Si nous regardons maintenant à travers lui avec nos deux yeux vers un objet, disons un livre ouvert, nous croyons que nous pouvons voir le dernier à *travers* le verre ou la gélatine. [...] Le gris du verre ou la couleur de la gélatine est localisée dans un plan qui dans de nombreux cas coïncide approximativement avec le plan du verre ou de la gélatine elle-même. Nous appellerons les couleurs de ce mode d'apparence des *couleurs filmiques transparentes*. (1935 :17)

Metelli appelle « transparence perceptive » cette translucidité phénoménale, et la distingue clairement de la transparence phénoménale catégorique :

Quelqu'un perçoit la transparence quand il voit, non pas seulement les surfaces situées derrière un médium transparent, mais également le médium ou l'objet transparent lui-même. Selon cette définition, l'air et la plaque de verre ne sont pas transparents aux sens perceptifs, à moins qu'il n'y ait de la brume dans l'air ou qu'il y ait des traces ou des reflets sur le verre. (cité par Monnoyer, 2003 :186).

Il convient donc de ne pas confondre la transparence phénoménale catégorique des milieux invisibles, qui implique leur invisibilité stricte et la translucidité phénoménale des milieux apparents. C'est pour l'instant la transparence phénoménale catégorique qui nous intéresse.

Un troisième type de cas mérite d'être mentionné, qui ne relève pas à strictement parler de la transparence ni des milieux : la perception de surfaces partiellement opaques, telle qu'un grillage, une vitre sale ou les reflets sur la surface de l'eau. Il ne s'agit pas de transparence ici parce que là où le grillage, la vitre et l'eau sont perçus, il ne sont pas transparents : il n'y a aucune direction du champ visuel dans laquelle nous percevons deux choses l'une derrière l'autre. Fuchs pose la question de savoir si translucidité phénoménale ne peut être réduite à des expériences de ce type (cf Monnoyer).

3.1.2. Les milieux physiques

Maintenant que nous disposons d'une description phénoménologique minimale des milieux catégoriquement transparents, nous pouvons interroger leur nature métaphysique. Les milieux sont des entités qui sont « entre » deux autres entités au moins. On a vu que la notion de milieu phénoménal interprète ce « entre » dans un sens strictement spatial. La notion de milieu qui nous intéresse repose sur une interprétation plus large du terme : les milieux physiques ne sont pas « spatialement entre » le sujet et l'objet mais « *causalement entre* ». Ce sont des intermédiaires causaux avant d'être des intermédiaires spatiaux. La propriété essentielle d'un milieu physique est sa transparence *causale* ou informationnelle. Un milieu est dit physiquement transparent *s'il véhicule une entité physique (une onde, une grandeur telle que la quantité de mouvement...) sans la structurer*. Par exemple, un milieu est

causalement transparent au son s'il propage l'onde sonore sans en affecter les différentes dimensions. L'onde sonore peut elle-même être conçue comme un milieu qui transporte la quantité de mouvement ou l'énergie. Il y a donc des milieux causaux « emboîtés » les uns dans les autres.

Je dirais qu'un milieu est physiquement *réfringent* s'il véhicule un processus causal en le structurant : j'emploie ici « réfringent » dans un sens très générique qui inclut non seulement la réfraction lumineuse, mais également la réfraction sonore ainsi que toute autre modification d'une dimension quelconque de l'entité physique que le milieu véhicule.

Il existe une distinction orthogonale, entre milieux physiques causaux et milieux physiques informationnels. La causalité est distincte de l'information (Dretske 1981 : 26) : deux entités qui entrent dans une relation causale peuvent ne pas entrer dans une relation informationnelle (Dretske donne l'exemple du crime parfait, qui ne donne aucune information sur sa cause) et inversement (deux postes de radio branchés sur la même fréquence sont en relation informationnelle entre eux, bien qu'ils ne soient pas en relation causale). Une raison de préférer la notion de milieu causal à celle de milieu informationnel est qu'elle semble ontologiquement moins controversée : la causalité a de bonnes chances d'être un des composants ultimes du monde. Dretske pense cependant qu'il en va de même pour l'information. Je ne m'intéresserai pas à cette distinction ici et j'en resterai à la notion de milieu physique : il suffit qu'il y ait quelque chose dans le monde qui véhicule autre chose dans le monde pour qu'il y ait un milieu.

On peut donc proposer la classification suivante des milieux :

Milieu =Intermédiaire transparent			
Milieu physique =Intermédiaire physiquement transparent (transmet une entité physique — grandeur, onde...)		Milieu phénoménal =Intermédiaire phénoménalement transparent (permet de percevoir « à travers » lui)	
Milieu physique catégoriquement transparent Transmet une entité physique sans la structurer.	Milieu physique réfringent Structure certaines dimensions de l'entité transmise.	Milieu phénoménal catégoriquement transparent Est strictement invisible.	Milieu phénoménal translucide Est apparent.

3.2. La connexion entre milieu physique et milieu phénoménal.

Fritz Heider (1959) pose explicitement la question de savoir comment la transparence phénoménale catégorique des milieux peut être physiquement expliquée¹⁷. Comment se fait-il qu'il y ait dans le monde des entités telles que nous ne les voyons pas, mais voyons à travers elles (1959 :1)¹⁸? La thèse centrale de Heider, selon la présente terminologie, est que *la*

¹⁷ Pour une présentation remarquable de la position de Heider, voir Casati (2000).

¹⁸ « La question n'a jamais été soulevée de savoir si quelque chose qui sert principalement de médiateur n'a pas, d'un point de vue purement physique, des caractéristiques qui sont différentes de celles d'un objet de perception ».

*transparence phénoménale catégorique des milieux s'explique par leur transparence physique catégorique*¹⁹. Sa position peut être reconstruite ainsi :

(1) Si deux entités apparemment indépendantes se comportent de façon corrélée (Heider dit unitaire) c'est soit qu'elles entrent en relation de dépendance l'une avec de l'autre, soit que chacune d'elle entre en relation de dépendance avec une troisième entité. Cela peut s'exprimer, de manière moins formelle, en termes de causalité plutôt que de dépendance : si deux entités se comportent de façon corrélée, c'est soit qu'elle entre dans une relation de causalité (éventuellement mutuelle), soit qu'elle procèdent d'une cause commune²⁰.

(2) Les entités qui composent un milieu se comportent de façon corrélée ou unitaire. Par exemple, les ondes sonores constituent des événements macroscopiques ordonnés et un comportement chaotique et aléatoire des différentes particules d'air.

(3) Les parties qui composent un milieu sont *indépendantes* les unes des autres. Par exemple, des parties de l'air peuvent se déplacer sans que d'autres fassent de même (contrairement à ce qui se passe pour un objet tel qu'une chaise, dont les parties sont dépendantes).

∴ Donc c'est que chaque partie du milieu entre en relation de dépendance avec l'objet. L'objet est la cause commune des événements corrélés, mais mutuellement indépendants qui se produisent dans le milieu. Ces événements unitaires du milieu sont appelés par Heider des unités *factices* (*spurious units*).

Puisque des unités factices spontanées dans un milieu sont très improbables, la présence de telles unités dans le milieu nous informe en fait non pas de caractéristique de ce milieu, mais de caractéristique de l'objet distal. *Autrement dit, si nous voyons des entités indépendantes se comporter de manière coordonnée, c'est que leur comportement doit être régi par une troisième entité.* La caractéristique essentielle des milieux est donc leur *ouverture causale* (je reprends ici la traduction de Casati) et qui correspond à la notion de transparence physique. Ce qui fait qu'un milieu est phénoménalement transparent, est qu'il transmet physiquement l'information sans la structurer, c'est-à-dire qu'il ne rompt pas la coordination entre les ondes sonores, lumineuses etc., et la chose. Nous dirons que la transparence phénoménale catégorique des milieux dépend de leur transparence physique. Les milieux ne pourraient pas être phénoménalement transparents s'ils n'étaient pas physiquement transparents.

Heider : thèse de la dépendance de la transparence phénoménale catégorique à l'égard de la transparence physique catégorique.

Cette thèse est formulée ainsi par Casati :

¹⁹ Nous avons défini le milieu phénoménal que l'espace située entre le sujet et l'objet perçu. Cette notion de milieu interposé est ce qu'Heider appelle *medium* (1959 : 1n) et que Casati traduit par milieu interposé. Ce qui remplit cet espace est appelée par Heider le *médiateur* (1n, 3, 6). Par exemple l'air un médiateur pour l'énergie sonore est lumineuse. Il distingue enfin du médiateur comme substrat, le médiateur comme processus : c'est l'énergie qui voyage dans l'air. Tout ceci revient en gros à dire qu'il y a des milieux emboîtés les uns dans les autres : la propagation de l'énergie est emboîtée dans l'air qui est emboîtée dans l'espace interposé.

²⁰ Voir en particulier 1959 : 52.

« [La transparence cognitive des milieux interposés] est fondée sur leur transparence causale » (Casati, 2000 : 150)²¹

3.3.A *pplication à l'illusion.*

Comment ce schéma peut-il être utilisé pour expliquer les illusions mentionnées plus haut ? Dans ces cas, il semble que le milieu soit physiquement réfringent dans le sens où il structure la lumière réfléchi par l'objet perçu (en modifiant la couleur, la forme ou la position). L'explication de l'illusion proposée ici que *les milieux physiquement réfringents restent phénoménalement catégoriquement transparents*. Nous continuons à voir à travers eux comme s'ils étaient physiquement transparents : la réfringence est invisible comme propriété du milieu et est donc attribuée au particulier vu. C'est parce qu'un milieu physiquement réfringent demeure phénoménalement transparent que nous attribuons les propriétés de ce milieu au particulier perçu.

Le problème est qu'une telle explication semble contredire la thèse de Heider : d'après lui semble-t-il, nous ne pouvons voir à travers un milieu (sans le voir) que s'il est physiquement transparent. Or la présente hypothèse repose sur l'idée qu'en cas d'illusion, il y a une transparence phénoménale catégorique des milieux qui n'est pas fondée sur une transparence physique : les milieux demeurent invisibles alors qu'ils structurent la lumière. Comment expliquer qu'un milieu physique puisse s'opacifier sans pour autant devenir un objet de perception ?

Il n'y en fait pas de contradiction entre ces deux thèses. Heider admet parfaitement que nous pouvons percevoir à travers des milieux physiquement réfringents et donne lui-même l'exemple du brouillard (1959 : 15). Il semble que le principe de Heider selon lequel la transparence phénoménale catégorique dépend de la transparence physique peut être sauvegardé si on le comprend comme un principe normatif : *dans la norme*, les milieux phénoménalement transparents sont également physiquement transparents. Mais des exceptions sont possibles, ce qu'admet parfaitement Heider. Puisque les milieux sont en général physiquement transparents, nos organismes continuent de les considérer comme tels même lorsqu'ils ne le sont de fait plus.²² Nos systèmes perceptifs sont *adaptés* à la transparence physique catégorique des milieux et continuent à traiter ces milieux comme catégoriquement transparent, même lorsqu'ils ne le sont plus. Cela implique qu'en cas d'illusion, l'erreur est partagée : c'est effectivement le milieu qui se comporte de façon anormale, mais c'est le système perceptif qui fait l'hypothèse erronée que le milieu se comporte toujours de façon normale. Toutes les entités vues sont là : la place (ou l'objet), et la propriété qui lui est attribuée. Seule l'attribution est erronée et vient de notre adaptation aux milieux transparents²³.

On peut formuler cela dans les termes suivants. Comme le dit Heider, « la cognition suit toujours une direction qui est opposée à la direction de la causation effective » (p. 48) : autrement dit, notre appareil perceptif doit remonter le processus causal à contre-courant pour

²¹ Casati et Dokic soutenaient une thèse sensiblement distincte : « Cette transparence causale est un genre dont la transparence cognitive ou perceptive des milieux est une espèce » Casati & Dokic, 1994 : 32.

²² Heider insiste plus particulièrement sur la fonction adaptative du système perception dans son article « The function of the perceptual system ».

²³ voir Lowe, *Philosophy of Mind*, pour une critique de la notion téléologique de contenu méreprésentationnel.

nous ramener à l'objet perçu. La thèse de Heider (qui est déjà présente chez Descartes²⁴ et Helmholtz²⁵ notamment) consiste à dire que notre appareil perceptif sait le faire tant que le flux causal est conforme à des conditions normales. Mais il ne sait plus le faire lorsque la chaîne causale entre l'objet perçu et lui est déviante : dans ce cas, il continue à fonctionner comme si la chaîne causale ne l'était pas. Notre système visuel suppose qu'il perçoit à travers des chaînes causales non-déviantes. Il applique les mêmes « règle de transparence » aux milieux qui sont réfringents.

C'est ainsi que l'on doit rendre compte de l'intuition photographique de Russell et des néoréalistes : une photographie est un milieu physique qui peut avoir différents degrés de transparence (en général une photographie est opaque relativement au temps : l'état de choses qu'on y voit est passé, contrairement à l'image qui se forme au fond de la camera obscura). Le fait que nous puissions « prendre en photographie des illusions » s'explique conjointement (i) par le fait que les réfringences qui causent l'illusion se situent dans le milieu optique (ii) par le fait que lorsque nous regardons une photographie physiquement transparente (contrairement à celle de Daguerre) nous sommes victimes de la même illusion que nous aurions eu si nous avions regardé directement le bâton brisé. (voir Poncet et Massin 2003 pour défense d'une théorie de l'illusion au sujet de la dépiction).

Le point important ici est le premier : bien que nous attribuions dans ces exemples une propriété (au moins) à un particulier qui ne l'exemplifie pas en fait, la propriété que nous leur attribuons est bien présente dans notre environnement immédiat : c'est une propriété du milieu perceptif, que nous attribuons à un particulier phénoménal de façon erronée. C'est l'attribution, et elle seule, qui est erronée. La (ou les) propriétés attribuées, ainsi que le particulier phénoménal sont parfaitement réels et indépendants de l'esprit, et c'est ainsi qu'il peuvent être photographiés.

Même l'attribution de la réfringence du milieu au l'objet perçu n'est peut-être pas due, en un sens, à notre système perceptif : les propriétés du milieu réfringent et de l'objet distant arriver déjà « écrasées » l'une sur l'autre sur la rétine. La lumière qui entre dans l'œil est déjà « rougie » par le filtre. C'est ce qui explique que ces mêmes phénomènes optiques apparaissent sur une photographie. Mais évidemment, nous ne voyons pas notre rétine ni les phénomènes qui s'y trouvent : les phénomènes sont projetés à distance. Dans les cas de milieux réfringents, ce sont des phénomènes déjà « écrasés » ou « confondus » qui sont projetés, c'est-à-dire qui sont attribués à une place qui n'est pas la leur. Peut-être le milieu est-il donc responsable de la « superposition » des entités qui ne le sont pas, et que le système

²⁴ Sixième méditation, p. 203-207.

²⁵ « La règle général qui détermine les idées de la vision qui sont formées à chaque fois qu'un impression est faite sur l'œil, avec ou sans l'aide d'instruments optiques, est que de tels objets sont toujours imaginés comme étant présents dans le domaine de la vision comme ce qui aurait du être là afin de produire la même impression sur le mécanisme nerveux quand les yeux sont utilisés dans des conditions normales ordinaires. Pour employer une illustration [...] supposez que le globe oculaire soit mécaniquement stimulé au coin extérieur de l'œil. Alors nous imaginons que nous voyons une apparence de lumière en face de nous, quelque part dans la direction de l'arrête du nez. Dans des conditions de vision ordinaire quand nos yeux sont stimulés par la lumière venant de l'extérieur, si la région de la rétine dans le coin externe de l'œil est stimulé, la lumière doit effectivement rentrer dans l'œil à partir de la direction de l'arrête du nez. Ainsi, en accord avec la règle précédente, dans un cas de ce type, nous substituons un objet lumineux à la place mentionné dans le champ visuel, bien qu'en fait le stimulus mécanique n'agisse pas sur l'œil à partir de devant du champ visuel ni à partir du côté nasal de l'œil, mais au contraire, est exercé sur la surface externe du globe oculaire et plus de derrière. » dans Schwarz, p. 44.

perceptif n'est responsable que de la localisation de ces entités superposées à un endroit où elle ne sont pas (fatalement, puisqu'elle ne sont nulle part).

Il est donc possible, de maintenir conjointement (i) que la transparence causale fonde la transparence phénoménale catégorique et (ii) que certains milieux causalement réfringents restent catégoriquement transparents, pour peu que (i) soit comprise comme faisant référence à une dépendance normative. Cela ouvre la voie à une explication intéressante des illusions : ce que nous voyons dans les exemples mentionnés plus haut sont des opacités, ou réfringences, du milieu attribuées au particulier perçu. Nous ne sommes pas fait pour voir les milieux mais seulement les particuliers phénoménaux, dont à chaque fois qu'un milieu est réfringent, cette irrégularité du milieu est attribuée au particulier. Le milieu demeure toujours phénoménalement invisible et c'est cette transparence catégorique persistante qui explique l'illusion. Nous voyons la neige rouge parce que nous ne voyons pas les lunettes (qui font partie du milieu) et que notre système perceptif attribue — du fait de son adaptation aux milieux normaux — leur couleur à la neige. Nous voyons la pierre se déformer parce que nous ne voyons pas la surface mais attribuons à la pierre ses variations.

L'objection des milieux apparents

Cette solution se heurte pourtant à un objection de taille : l'existence de la translucidité phénoménale, c'est-à-dire des apparences de transparences. L'hypothèse envisagée est effectivement que c'est parce que nous ne voyons pas le milieu que notre système perceptif attribue ses propriétés à l'objet. Afin d'expliquer l'illusion, nous sommes donc conduits à nier la translucidité phénoménale, qui semble pourtant être un phénomène attesté et étudié. Reprenons l'exemple de la neige vu derrière une vitre rouge. Il y a deux descriptions concurrentes de cette expérience :

- la vitre n'est pas vue et la neige est vue rouge.
- la vitre est vue rouge et la neige est vue blanche.

L'objection présente soutient que c'est la seconde description qui est la bonne. Nous avons l'impression de voir la vitre rouge *et* derrière, le bonhomme de neige blanc, ainsi que la surface de l'eau mouvante *et* la pierre indéformable. Dès lors qu'il y a une scission entre la perception du milieu et celle de l'objet, les réfringences du milieu ne sont plus attribuées à l'objet. Voir à travers un milieu physiquement réfringent c'est alors avoir une double perception véridique : d'une part la perception véridique du milieu (la vitre teinté), d'autre part la perception véridique de l'objet (la neige). La vitre est vue telle qu'elle est, rouge. Le bonhomme de neige est vu tel qu'il est, blanc. Peacocke (1983 : 37) attribue cette thèse à Katz (de façon erronée²⁶). Casati et Dokic soutiennent également une position de ce type pour certains cas :

²⁶ Katz ne dit nul part que les couleurs de surfaces vu à travers des couleurs filmiques sont perçues telles qu'elles sont. Au contraire :

Comme leurs noms le suggèrent les couleurs filmiques transparentes ne cachent pas l'arrière-plan. A travers eux les objets peuvent être vu, et aussi longtemps que la qualité est concerné, les couleurs de surface de ces objets sont partiellement influencées par la couleur transparente qui se tient devant eux. (1935 :18)

« Si vous regardez un paysage à travers une vitre rouge, vous voyez à la fois le paysage, *avec ses couleurs*, et le milieu, la vitre, à la couleur de laquelle vous attribuez la variation chromatique d'une partie de votre champ visuelle. De même, si vous posez une lentille sur une feuille écrite, vous voyez à la fois l'écriture, et vous attribuez à la lentille l'agrandissement d'une partie de l'objet » (1994 : 63, je souligne).

Il ne serait donc pas conforme à la phénoménologie de l'expérience perceptive de dire que les milieux sont invisibles dans ces cas. Cette thèse est au fond assez intuitive, puisqu'il semblerait bizarre de nier que nous pouvons voir l'eau ou des verres, tout en voyant à travers eux. En cas d'opacité des milieux, nous avons donc une perception disjointe, nous percevons d'une part le milieu, d'autre part l'objet à travers lui. Il n'y a pas d'illusion dans ces cas. Un argument fallacieux en faveur de cette thèse consiste à dire que nous ne sommes en général pas trompés par les exemples de perceptions cités plus haut. Cet argument est fallacieux d'une part parce que cela n'est vrai qu'en général : il arrive, certes rarement, que nous cherchions à attraper le reflet de notre brosse à dents dans le miroir ou que nous plongeons la main dans l'eau au mauvais endroit pour attraper le bâton (ce qui est corrigé en général par le fait que nous voyons ensuite notre main sous l'eau). Mais même s'il était vrai que nous ne sommes pas trompés, dans notre comportement ou dans nos croyances par des cas de ce type, cela ne montrerait pas que nous ne sommes pas perceptivement trompés : j'ai beau savoir qu'il n'y a pas de brosse à dents derrière le miroir, l'impression perceptive est tenace. De même pour le bâton brisé et de façon générale, pour un grand nombre de types d'illusions (cet argument est souvent avancé par les partisans du contenu non-conceptuel de la perception). Le bon argument en faveur de la thèse de la perceptibilité des milieux est donc avant phénoménologique. La meilleure preuve en est peut-être que nous pouvons avoir l'impression qu'il y a un milieu, alors qu'il n'y en a pas. Autrement dit, l'illusion concerne également les milieux apparents.



Nous sommes supposés voir ici un filtre clair qui flotte au dessus d'un carré bicolore. Nous voyons ici trois couleurs : les deux du carré du fond et celle du carré translucide. Nous ne voyons que la partie droite du carré et d'une couleur uniforme, ainsi que sa partie gauche, de même que le carré transparent. Donc nous ne sommes pas victimes d'illusion concernant la couleur du carré opaque. Pire, nous sommes victimes d'une illusion concernant la présence d'un milieu : alors qu'il n'y en fait nulle réfringence physique ici, ni carré translucide, nous avons l'impression qu'il y en a une. Expliquer l'illusion par l'invisibilité des milieux réfringents paraît donc être une très mauvaise idée puisqu'il peut même nous arriver de voir de tel milieu alors qu'il n'y en a pas !

Pour la théorie de l'illusion proposée ici, il suffit qu'il reste *parfois* vrai que le milieu soit invisible. Autrement dit, il est possible de concéder que dans le cas de la vitre rouge, il n'y a pas d'illusion, car pas d'attribution de la rougeur de la vitre au bonhomme de neige, mais que dans le cas du miroir ou des jumelles, il y a bien illusion (des jumelles n'auraient aucune utilité si nous percevons véridiquement leur lentilles et véridiquement le paysage à sa taille réelle). Je voudrais cependant suggérer que même lors de l'expérience du bonhomme de neige à travers la vitre rouge, il y a un niveau de perception où l'illusion a lieu.

Il convient de distinguer deux niveaux de perception, l'un direct et/ou non-épistémique, et l'un indirect et/ou non-épistémique et à soutenir que la perception des milieux est toujours indirecte, de sorte qu'au niveau le plus direct et non-épistémique de perception, il demeure vrai que les milieux sont catégoriquement transparents. Il existe un niveau de perception directe élémentaire dans lequel les milieux sont effectivement invisibles et que les apparences de transparence ne relèvent que d'un type plus indirect ou épistémique de perception. Les objets de la perception directe se laisseraient décrire dans les termes d'objet ou de qualité opaque, dans le sens où aucune d'elle ne pourrait en laisser transparaître une autre. Dans la mesure où chaque case du champ visuel ne peut avoir qu'une et une seule couleur une telle approche est compatible avec ce que Katz (1989) appelle le point de vue « atomistique » et Lewis (1986) appelle une théorie de la mosaïque. L'apparence de transparence relève d'un niveau plus élevé de perception : elle résulte d'une inférence qui peut être inconsciente et qui consiste à expliquer l'apparence anormale d'un particulier en faisant l'hypothèse d'une réfringence du milieu. Casati et Dokic (1994) et Casati (2000) adoptent à certains endroits une position de ce type :

Voici apparemment un principe psychologique général : les milieux perdent leur transparence lorsque l'objet ne peut pas se charger de la variation (perceptive) que nous devrions lui imputer si nous ne voulions pas renoncer à la transparence du milieu. Nous ne tolérons pas qu'une partie du paysage devienne, sans aucune raison, rouge ; nous ne tolérons pas non plus que l'écriture sur la page change de dimension sans raison particulière ; dans ces conditions, nous « préférons » voir une altération des conditions environnantes : nous voyons la vitre rouge, nous voyons la lentille.

... la perception d'un milieu est toujours indirecte : on perçoit le milieu en percevant l'objet d'une façon « incorrecte » et en sachant que l'apparence incorrecte de l'objet ne dépend pas de l'objet lui-même. Dans la norme, les milieux sont transparents. Casati (2000 :152)²⁷.

²⁷ Il est probable cependant que Casati et Dokic refuseraient l'application de ce schéma inférentiel à la perception des surfaces colorées translucides qui nous occupent ici. Leur position est plutôt que dans certains cas, la perception du milieu est ici directe et mais qu'elle ne l'est pas dans d'autres :

Ce qui est premier, dans cette hypothèse, est la perception de l'objet auquel est attribuée la variation du milieu. Et c'est parce que cette perception d'un objet bizarre a lieu que notre système perceptif infère la présence d'un milieu réfringent. Ce qui est directement perçu, c'est l'objet auquel les variations du milieu sont attribuées. Les apparences de transparences ne sont possibles que parce que cette perception illusoire du particulier a d'abord lieu²⁸.

Comment analyser alors l'exemple précédent ? N'est-il pas le cas que nous y voyons spontanément trois surfaces de couleur différentes, l'une d'elle flottant au dessus des deux autres ? Si, mais ceci n'intervient qu'à un niveau indirect de perception. Il y a un sens clair dans lequel nous voyons quatre couleurs dans la figure précédente. Toute description phénoménologique qui négligerait ce phénomène pour ne retenir que la constance perceptive, c'est-à-dire la vision de trois couleurs, serait lacunaire. Comme Rock l'oppose au Gestaltistes, « Le fait est que nous déformerions sérieusement les faits phénoménaux si nous choissions de parler *seulement* de la constance des aspects de la perception. » (*La logique de la perception*)²⁹. Si l'on admet que les aspects variables sont vus également, on pourra insister à

La perception s'oriente normalement vers les objets, et la forme normale de la perception d'un milieu (lorsque le milieu est représenté dans le contenu de la perception) est celle de la perception d'un obstacle partiel à la perception d'un objet. Dans d'autres cas cependant, la transparence perceptive [c'est-à-dire la transparence catégorique] s'impose et nous ne pouvons pas nous empêcher d'attribuer au moins une partie des variations pertinentes à l'objet perçu à travers le milieu.

Cela pose néanmoins un problème car leur principe de perception indirecte des milieux est présenté comme général, or il ne peut valoir dans les deux type de cas. Voir également p. 102 ce qu'ils disent de la scission visuelle.

²⁸ Monnoyer suggère clairement le contraire : « Pourtant, dès qu' on interroge les formes de transparence perturbée, les degrés d'opacification dans un milieu (comme la carpe que je ne vois que par intermittence à cause des reflets sur l'eau du bassin), ou encore les relations non contiguës qui s'instaurent entre la figure et le fond, il devient parfois difficile de soutenir que le medium interposé ne nous informe qu'indirectement, par le biais de l'objet, et ne nous dise rien de sa structure interne. »

²⁹ Une autre difficulté pour qui veut maintenir que la perception de la translucidité phénoménale est directe surgit dès lors que l'on admet conjointement que *dans certains cas*, le milieu n'est pas vu. Tel est le sens de la restriction qu'impose Katz à la perception des milieux translucides : il convient, souligne-t-il, *que les bords du verres soient apparents*. S'ils ne le sont pas, que le verre est propre et qu'il n'y a sur aucun reflet, alors le milieu n'est pas perceptible et nous aurions bien un cas d'illusion. Si ceci est concédé, alors il semble qu'on puisse faire valoir un argument qui repose sur la continuité forte qu'il y a entre l'expérience dans laquelle les bords du verre sont apparents et celles dans laquelle ils disparaissent. Si je regarde un bonhomme de neige à travers un verre rouge dont les bords apparaissent et que ce verre grossit progressivement jusqu'à ce que ses bords disparaissent, ce que je vois à l'endroit du bonhomme de neige n'est pas soudain modifié au moment de la disparition des bords : il n'est pas le cas que le milieu intermédiaire disparaisse et que la neige rougisser soudain. A l'inverse, si les bords deviennent apparents alors qu'ils ne l'étaient pas, je ne vois pas au même moment un milieu surgir entre le bonhomme de neige et moi. Il ne semble pas que l'apparition des bords est un effet de contexte assez fort pour modifier ce que je vois à l'endroit où se trouve la vitre. Il en va de même pour les miroir : ce n'est pas parce que nous voyons les bords d'un miroir que celui-ci cesse de nous donner l'impression qu'il y a quelque chose derrière lui. Ce qui est modifié est plutôt la disposition que nous avons de former certaines croyances sur la base de ses perceptions. Mais ces perceptions elles-mêmes restent inchangées. De même, pour la bâton brisé : si nous ne voyons que la partie inférieure du bâton sans voir la surface de l'eau, nous la voyons au mauvaise endroit. Ce n'est pas parce que la partie supérieur du bâton et la surface de l'eau entrent dans notre champ visuel que cette impression disparaît. Autrement dit, qui accepte que l'illusion ait lieu parfois doit accepter qu'elle ait lieu toujours.

Il reste en principe possible de soutenir que dans certains cas le milieu est directement perçu en plus de l'objet, alors que dans d'autre seul l'objet est perçu. Cela semble être le sens de la restriction que Katz impose à la perception de couleurs filmiques transparentes lorsqu'il dit précise que les bords du morceau de verre doivent être apparent. Lorsqu'ils le sont, nous voyons le morceau de verre et l'objet derrière lui. Lorsqu'ils ne le sont

juste titre sur le fait qu'ils ne le sont qu'à la suite d'un effort délicat de redirection de l'attention. Ceci ne revient pas à nier la translucidité phénoménale mais simplement à faire valoir qu'il existe un niveau de perception ou celle-ci est absente. Bien que les milieux translucides ne soient qu'indirectement perçus, ils demeurent bien perçus, c'est-à-dire qu'ils demeurent appréhendés au niveau de la perception et non de la croyance. Bien qu'indirecte, cette perception est phénoménologiquement présente. Une façon de souligner cette présence phénoménologique des milieux est de faire intervenir la notion de perception amodale. Quand nous regardons le triangle de Kanizsa, nous avons l'impression de voir trois disques complets et deux triangle, l'un masquant l'autre et certaines portions des trois disques. Mais il y a également un sens clair dans lequel nous ne voyons que des parties des disques et d'un triangle : comme le dit Noë (in *Is the visual world a grand illusion ?*), ceux-ci sont perçus « sans être réellement perçus », nous avons en quelque sorte l'impression de voir des parties cachées. Il en va peut-être de même pour la translucidité phénoménale : elle est perçue sans l'être réellement, de la même façon que les parties cachées d'un objet sont perçues. Il y a un sens clair dans lequel nous ne la voyons pas, et un autre sens dans lequel nous la percevons, de façon amodale.

Le fait que la perception du milieu soit amodale est confirmé par le fait que celle-ci est particulièrement indéterminée, de la même façon que l'est la perception de partie cachée. Ainsi la localisation du milieu, en profondeur, est loin d'être évidente : portons-nous des lunettes rouges, ou existe-t-il une énorme vitre rouge plus loin devant nous ? Si nous portons des lunettes, il semble y avoir un sens dans lequel nous ne percevons rien à 3 cm de nos yeux. C'est certainement ce même niveau de perception direct qui est responsable du fait que lorsque nous ôtons nos lunettes de soleil, le temps semble plus clair que ce qu'il nous semblait.

4. Extension de la notion de milieu

Gregory (1998 : 194-255) propose une classification des illusions en fonction de leurs causes. Celles-ci permettent de distinguer quatre grandes classes d'illusions :

- (1) les *illusions physiques*, qui ont leur cause avant que l'œil ne soit atteint, comme le bâton dans l'eau ou les miroirs.
- (2) Les *illusions physiologiques*, qui sont dues au cerveau, comme les images rémanentes, l'effet persistant d'un mouvement ou l'illusion du mur de café.

pas, nous voyons ne voyons que l'objet. De même, lorsque la surface de l'eau est visible (que certains reflet y apparaissent) nous la percevons et non percevons la pierre à son travers, alors que lorsqu'elle ne l'est pas, nous ne percevons que la pierre. Il me semble que la difficulté fondamentale pour qui veut soutenir ce type de disjonction exclusive et qu'il semble y avoir une continuité phénoménale forte entre les exemples supposés disjoints. Si un morceau de verre coloré dont on voit les bords grandissait jusqu'à ce qu'on ne les voit plus et qu'il occupe la totalité de notre champ visuel, il semblerait peu probable que le plan coloré supposé vu entre nous et l'objet distal disparaissent soudain avec la disparité des bords. De même, l'ensemble de notre champ visuel est rougi et que les bords d'une plaque de verre apparaissent soudain, il n'y a pas un objet intermédiaire qui surgit entre nous et l'objet. Autrement dit, la zone où nous voyons l'objet à travers le verre n'est pas foncièrement affectée par le fait que nous voyons ou non les bords du verre. Voir les bords d'un verre ou les reflets sur l'eau ne semble pas provoquer d'effet de contexte tel que ce que nous voyons à travers eux change radicalement. Ce qui semble être le cas plutôt et que nous pouvons savoir avec plus de certitude la nature de à travers quoi nous voyons.

(3) les *illusions cognitives*, qui se sciendent en deux (i) celles dues à l'application *top-down* de connaissance (le lapin-canard, le cube de Necker, l'illusion du poids et de la taille. (ii) celles dues à l'application *transversale* de règles (figure-fond, Muller, Lyer, Ponzo, Poggendorf, les figures impossibles, le triangle de Kanizsa)³⁰³¹.

L'explication de l'illusion proposée ici, en cas d'illusion ce que nous voyons est une réfringence du milieu projeté sur l'objet ou la région vue semble cependant se limiter au cas particulier des illusions physiques. Elle explique très bien les illusions du type « bâton brisé », mais bien plus mal les illusions du type Poggendorff.

Il semble à première vue que les entités que nous voyons dans les illusions de ce type, ainsi que nous avons des images rémanentes ou, cas plus rares, des hallucinations, soit forgées de toute pièce par notre esprit : si les éléments qui composent les illusions du premier type sont toute physiques, seule leur attribution étant erronée, les éléments qui composent les illusions du seconde type, dites « psychologiques » semblent être eux-mêmes des produits de l'esprit. Si j'ai l'illusion psychologique que la neige est rouge, il est vain de chercher entre la neige et moi un filtre rouge. Cependant, à partir du moment ou nous acceptons de considérer une partie du corps et du cerveau au moins comme faisant partie du milieu perceptif plutôt que comme relevant de l'acte perceptif, il semble possible de généraliser l'explication des illusions physiques aux illusions psychologiques. L'idée que certaines partie du corps relevaient du milieux perceptif plutôt que de l'acte a été défendue par Russell en plusieurs endroits :

L'apparence d'une chose dans une perspective donnée est une fonction de la matière composant la chose et de la matière intermédiaire (*intervening*). L'apparence d'une chose est modifiée par la fumée ou le brouillard, par des lunettes bleues ou par des altérations dans les organes sensoriels ou les nerfs du sujet percevant (*qui doivent aussi être considérés comme faisant partie du milieu intermédiaire*). Plus nous approchons de la chose, moins son apparence est affectée par la matière intermédiaire. Quand nous nous éloignons de la chose, ses apparences divergent de plus en plus de leur caractère initial : et *les lois causales de leur divergence doivent être énoncées en termes de la matière qui se trouve entre elles et la chose*. « The relation of sense-data to physics », 1914.

L'idée essentielle ici est l'idée que les organes sensorielles et les nerfs du sujet percevant doit être considéré comme faisant partie du milieu physique. Cette idée avait également été défendu par Joseph Butler (cité par Chisholm in VanInwagen & Zimmerman) :

³⁰ Il propose également un second axe de classification des illusions, leurs apparences : l'ambiguïté (le lapin-canard), la distorsion (Müller-Lyer), le paradoxe (les objets impossibles) et la fiction (le triangle de Kanizsa). L'approche de l'illusion que je propose ici n'est d'aucun effet sur cet axe de distinction, bien qu'il conduise à une révision radicale de la distinctions entre quatre type d'illusions en fonction de leurs causes.)

³¹ Il ne faut confondre l'axe physique-psychologique de distinction entre les illusions et l'axe publique-privé. Une illusion psychologique peut-être publique :

	Publique (illusion)	Privés (délusion)
physiques	Bâton brisé	Loucher
mentales	Müller-Lyer	Alcool, délire, MacBeth

« nos corps grossièrement organisés avec lequel nous percevons les objets des sens, et avec lesquels nous agissons, ne font par partie de nous-même ... Nous voyons avec nos yeux de la même façon que nous voyons avec nos lunettes ».

Elle a plus récemment été défendu par Chisholm (« Is there a mind-body problem, 1978, repr. In van Inwagen & Zimmerman: « Les yeux sont les *organes* de la vue, et nous les *sujets* de la vue. » et plus loin « Le cerveau est *l'organe* de la conscience, non le *sujet* de la conscience »).

Considérons les exemples suivants : regarder à travers du brouillard, des les lunettes sales, des les lentilles sales, en ayant la cornée laiteuse, en étant myope... Pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? Pourquoi la surface de l'œil constituerait-elle une frontière du milieu perceptif ? Au nom de quoi considérons-nous que tel endroit constitue la limite entre le milieu et le sujet ?

Il est généralement admis qu'une expérience perceptive est l'effet lointain d'un processus causal qui part de l'objet perçu (ou peut-être avant, de sa source d'éclairage). La théorie causale de la perception n'est contestée que dans la mesure où elle prétend qu'il s'agit là d'une vérité conceptuelle (cf Grice, Lowe). Ce processus causal se poursuit après la transduction (par laquelle les cellules réceptrices transforme certains stimuli de l'environnement —on dit parfois certaines classes s'énergie— en influx nerveux —plus précisément en potentiel d'action). Ces processus causaux se poursuivent ensuite dans le système nerveux jusqu'à ce qu'apparaisse l'expérience consciente. Puisque l'expérience doit être le dernier maillon d'une chaîne causale, tous les éléments de cette chaîne causale sont distinct de l'expérience elle même. Ces éléments sont causalement entre l'expérience et l'objet, et il semble dès lors justifié de les qualifier de milieu physique³².

Si l'on admet que l'expérience perceptive résulte d'un processus causal qui a pour partie sa source dans l'objet, nous sommes autorisée à demander quand cette chaîne causale prend fin, c'est-à-dire quelle est l'ultime événement causal n-1 avant l'expérience. La question de savoir si un processus cérébral C relève de l'acte ou du milieu se résume simplement à la question de savoir si une expérience indiscernable aurait pu avoir lieu sans que le processus cérébral C ait lieu. Ainsi posé, il semble raisonnable de penser qu'un certain nombre d'événements qui se produisent dans le cerveau en conséquence de la stimulation ne sont pas essentiels à l'occurrence d'une expérience subjective de ce type : la même expérience aurait pu avoir lieu sans ces processus, à la suite d'une stimulation neurologique complexe ou d'une simple coïncidence. Admettons donc, ce qui reste à confirmer empiriquement, qu'il y a un

³² Cela implique qu'il existe un grand nombre de chaînes causales incomplètes, ou déviantes, qui ont le même effet final, mais qui ne trouvent pas leur source dans l'objet et ses propriétés. Descartes exprime ceci à l'aide la métaphore d'une corde, qu'il applique aux nerfs qu'il conçoit comme des « petits filets » (Traité de l'Homme) : à une des extrémité le la corde se trouve l'expérience, à l'autre l'objet. En tant normale, c'est l'objet perçu qui tire la corder et qui cause l'expérience. Mais il se peut que cette corde ne soit pas tirée à son extrémité —par l'objet—mais en son milieu est qu'elle cause néanmoins la même expérience« ...dans la corde A B C D qui est toute tendue, si l'on vient à tirer et remuer la dernière partie D, la première A ne sera pas remuée d'une autre façon, qu'on la pourrait aussi faire mouvoir, si on tirait une des parties moyennes, B ou C et que la dernière D demeurât cependant immobile. Et en même façon, quand je ressens de la couleur au pid, la hysique m'apprend que ce sentiment se communique par le moyen des nerfs dispersés dans le pied, qui se trouvant étendus commed es cordes depuis là jusqu'au cerveau, lorsqu'ils sont tirés dans le pied, tirent aussi en même temps l'endroit du cerveau ... et y exitent un certain mouvement que la nature a institué pour faire sentir de la douleur a l'esprit. » Sixième Méditation, p. 204-205.

certain nombre de processus cérébraux qui ne sont pas essentiels à l'occurrence d'expériences subjectives tout en étant des intermédiaires causaux entre l'objet extérieur et ces expériences. Une partie du cerveau relève alors du milieu physique.

En quoi celle-ci relève-t-elle du milieu phénoménal ? Comme les milieux catégoriquement transparents le système nerveux central est invisible (nous ne voyons pas notre cerveau). Ainsi le problème de Meinong (cf Casati, Heider, troisième article) « pourquoi ne percevons-nous pas le milieu ? » se pose-t-il également pour le cerveau : pourquoi ne percevons-nous pas le cerveau (cf l'article de Korman). Mais contrairement aux milieux phénoménaux, le cerveau n'est pas co-visible, pour reprendre l'expression husserlienne : le cerveau n'est pas expérimenté comme étant spatialement entre nous et l'objet vu. Le cerveau se distingue plutôt par son absence totale sur le plan phénoménologique : mis à part certains maux de tête, il est une partie du corps dans laquelle nous ne ressentons absolument rien. C'est un point qu'il faut remarquer car une objection importante à l'idée que le corps serait un milieu perceptif réside dans la relation d'appropriation que nous avons à notre corps. Le corps propre est du côté du sujet, et non de l'objet. Je pense que cette objection n'est pas irrésistible mais tant que le cerveau est concerné, elle n'a même pas à être levée : le cerveau ne fait pas plus partie du corps propre qu'Andorre ne fait partie de la France.

Le cerveau n'est donc pas un milieu phénoménal. Mais il relève pour partie du milieu causal (ou plus précisément des événements qui s'y produisent). On peut alors émettre l'hypothèse spéculative suivante : toutes les illusions perceptives physiologiques peuvent être expliquées en termes de réfringence du milieu corporel. Reste à traiter le second problème posé par la théorie selon laquelle l'illusion est une situation dans laquelle nous prenons à tort une propriété du milieu pour une propriété de l'objet distal : en quoi les illusions que Gregory appelle « cognitives », telles les lignes de Müller-Lyer, sont-elles réductibles à des illusions physico-physiologiques ? La réponse à cette question n'est en majeure partie pas du ressort du philosophe, et dépend des avancées des neurosciences. Il s'agit en effet de savoir si les différentes explications des illusions avancées par les psychologues pourraient être réduites à des processus neuronaux. Patricia Churchland (« Is the visual system as smart as it looks », 1982) soutient contre Irvin Rock qu'il est possible en principe de réduire les inférences inconscientes supposées « intelligentes » à des modèles computationnels parfaitement aveugles. Ceci dit, le philosophe peut apporter au moins une raison de se montrer optimiste en ce qui concerne la réussite d'une telle réduction : c'est qu'elle n'est pas confrontée au problème de la conscience et/ou des *qualia*, qui demeure probablement le point le plus délicat pour le matérialiste. En effet, les explications psychologiques des illusions font toujours appel à des mécanismes *inconscients* (le traitement de la profondeur, le contraste et l'assimilation, le déplacement angulaire, les mouvements oculaires, la comparaison incorrecte...). On peut objecter que nous pouvons parfois prendre conscience des mécanismes qui nous conduisent à être victimes d'une illusion (nous pouvons nous rendre compte que nous louchons). Certes, mais si les mécanismes expliquant l'illusion sont inconscients, ce n'est pas tant dans le sens où ils ne peuvent être des *objets* de conscience, que dans le sens où ils ne peuvent être des *actes* conscients. Je ne traite pas la profondeur, je ne fais pas d'inférences tacites, je ne surestime pas les angles aigus. Il s'agit là d'actes inconscients, subpersonnels. Dès lors, la réduction de ces mécanismes cognitifs à des mécanismes physiologiques semble plus aisée, au moins *a priori*, les deux types de mécanismes ayant en commun d'être préconscients. On peut donc penser que les illusions psychologiques peuvent être réduites à des illusions physiologiques.

Si tel est le cas, il s'ensuit que tous les objets illusoires sont des réfringences du milieu attribuées ou projetées sur l'objet perçu, le milieu étant tantôt physique, tantôt biologique. Mais une telle hypothèse se heurte à un certain nombre d'objections importantes.

-objection 1 : quand je regarde des images du cerveau (PET...) je vois un cerveau et pas ce qu'il perçoit. Il est impossible de voir à travers un cerveau.. Deux Réponses : (i) c'est parce que vous ne regardez pas par où il faut. C'est comme si je regardais mes lunettes de biais et que je tirais la conclusion « elles ne sont pas transparentes ». (ii) c'est parce que vous ne regardez pas avec le bon instrument : ce n'est pas des yeux dont on a besoin pour voir à travers ça, mais d'une autre partie du cerveau: si on branchait adéquatement la partie de mon cerveau à la partie du cerveau d'autrui qui est le milieu, alors ne verrais bien à travers son cerveau.

-objection 2 : lors d'illusion, je n'ai pas l'impression de voir des activations cérébrales. Il n'y a pas de jaune dans le cerveau mais je peux l'halluciner (cf Smart).

Réponse : il faut admettre que le fait que les propriétés soient attribuées à une mauvaise place en modifie les apparences. Nous ne voyons pas les réfringences du cerveau telles qu'elles sont, mais elle sont bien ontologiquement ce que nous voyons.

-objection 3 : si nous voyons notre cerveau parfois, nous le voyons toujours.

Réponse : *disjonctivisme*, quand le milieu physique est transparent, nous le traversons pour atteindre l'objet, quand il ne l'est pas, nous voyons des propriétés du milieu. Notez qu'il y a une continuité entre expérience véridique et illusoire : il y a différents degrés d'illusion. Pas un problème pour le disjonctivisme, les disjonctions peuvent être infinies.

-objection 4 : Cette hypothèse conduit au dualisme.

Réponse : cette hypothèse est compatible avec le dualisme mais ne l'implique pas : seule une partie du cerveau peut-être identifiée au milieu, l'autre à l'acte. Il suffit qu'il reste juste assez de cerveau pour loger l'acte. Une spéculation : si les parties du cerveau auxquelles nous devons identifier l'esprit s'avèrent plus restreintes, peut-être que l'argument de la réalisabilité multiple contre la théorie de l'identité tombe. Peut-être qu'un état perceptif paraît multiples fois réalisable parce que nous comptons son milieu dans sa réalisation.

-objection 5 : l'idée que le corps est un milieu physique est problématique : dans un milieu optique, toute réfraction compte pour une réfringence. Mais les milieux transparents de l'œil réfractent justement les rayons lumineux : c'est même là une condition de bon fonctionnement de l'œil qui lui permet de former des images sur la rétine. Si la transparence de l'œil doit être évaluée en terme physique, alors l'œil doit être considéré comme un milieu réfringent et toute perception visuelle doit être considérée comme une illusion.

Réponse. Quand nous entrons dans le corps, les lois de transparence ne sont plus les mêmes : elles ne sont pas données par la physique mais par la biologie, vraisemblablement par les neurosciences, et peut-être par une partie de la psychologie qui peut être considérée comme étudiant le milieu cérébral à un niveau fonctionnel.

-Objection 6 : la notion de « transparence biologique » est dénuée de sens : pour expliquer la transparence des milieux physiques, vous vous êtes appuyés sur l'idée que notre système

perceptif est adapté aux propriétés intrinsèques des milieux physique. Mais il est douteux que les partie-mentales du cerveaux s'adaptent aux partie-milieux pour « percevoir à travers elle ». Le cerveau n'a pas à s'adapter à lui-même.

Réponse : quelle que soit l'explication, il faut rendre compte du fait que quand j'ai froid aux pieds, je ne sens rien dans les nerfs. Soit il faut admettre que les lois de transparences du milieu cérébrale sont intrinsèque à ce milieu: le cerveau sait directement voir à son travers. Soit il faut admettre qu'elle sont imposées par des parties du cerveau qui ne relèvent pas du milieu mais de l'acte.

-objection 7 : le cerveau ne fait pas que transmettre des processus causaux mais il les structure : il ajoute des hypothèses (complétion visuelle...), il a une part active dans la reconstruction de l'objet à partir d'un stimulus très pauvre.

Réponse : hyp de la double réfringence, l'une corrigeant une autre. Vient de l'idée « que serait percevoir un bâton droit dans l'eau » ? Ce serait le résultat d'une double réfringence : l'une d'une milieu, annulé par une du milieu cérébral. De même pour les lunettes : elles causent une réfringence du milieu, mais qui est annulée par la réfringence de la myopie (une version non imaginaire d'hallucination véridique dans le sens de Lewis). On peut alors traiter comme des réfringences « annulantes » les corrections qu'introduit le cerveau : comme le note Heider (p. 50) les percepts adéquats ne sont pas directement causés par l'environnement mais le système perceptif élabore et organise des informations de l'environnement pour construire un percept qui lui correspond. Mais à ce moment, le système agit comme des lunettes, ou plus précisément, comme un dispositif qui corrigerait la myopie en agissant sur le nerf optique : il introduit des réfringences afin d'en corriger de préalables, de sorte qu'elles s'annulent.

-Objection 8 : le corps n'est pas un milieu parce qu'il est propre et du côté du sujet.

Réponse : il y a des parties du corps qui ne sont pas propres : les cheveux, l'intérieur des os, le cerveau. Nous n'y sentons rien, on pourrait nous les enlever.

L'appropriation du corps s'explique par les qualia corporels et/ou sa soumission à nos volitions.

-Objection 9 : vous ne dites rien de plus que « si les conditions sont anormales, nous sommes victimes d'une illusion ».

Réponse : je dis également que ce sont ces conditions anormales qui sont vues.

-Objection 10 : Il y a des conditions anormales qui n'entrent pas dans le milieu, tel qu'un éclairage rouge sur la neige.

Réponse : dans ce cas (qui peut-être à peu près indiscernable de la perception de la neige à travers des lunettes rouges) il n'y a pas d'illusion : nous percevons des reflectances actuelles de la neige, qui sont bien dans le monde indépendamment du fait qu'on les perçoit. (Armstrong, 1968). Ne pas oublier que qu'il y a une distinction entre le mode proximal et le mode distal ou amodal de l'expérience.

→ sur les formes perspective, voir l'article de Gideon Yaffe dans le *philosophical Quarterly* 2002 sur Reid, qui en traite explicitement (dans le dossier articles).